

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA-JIJEL
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de master

Option: Sciences du langage

Thème:

**L'insécurité linguistique chez les étudiants de
1^{ère} année français de l'université de Jijel**

Présenté par: Abdelaziz Maroua

Sous la direction de: M. Boukrouh Naamane

Dédicace

Je dédie ce mémoire

A mes chers parents ma mère et mon père, pour leur patience, leur amour, leur soutien et leur encouragements.

A mon oncle Ibrahim, qui a été mon soutien tout au long de ma vie et de mon parcours académique du primaire au moyen, secondaire et universitaire.

A mes frères karim et Sid Ali et ma sœur Nabila et mes amis

Abdelaziz Maroua

Remerciement

Avant de commencer la présentation de ce mémoire, Je profite l'occasion pour remercier du fond du cœur ma mère et mon oncle Ibrahim et toute personne qui a contribué au succès de mon étude et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrai dans un premier temps remercier, mon directeur de mémoire M.Boukrouh, professeur de traduction à l'université de Jijel, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'université de Jijel et les intervenants professionnels responsables de ma formation, pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Mes parents, mon oncle Ibrahim, mes frères, ma sœur et mes amis pour leur soutien constant et leurs encouragements.

Table des matières

Introduction	08
---------------------------	----

Partie théorique

Chapitre 01	10
--------------------------	----

1. Insécurité linguistique et pratiques langagières en FLE.	
1.1. Les signes d'insécurité linguistique.....	10
1.1.1. Hypercorrection.....	10
1.1.2. Peur et hésitation.....	11
1.1.3. Manque de confiance en soi.....	11
2. Contexte didactique de l'insécurité linguistique.....	11
2.1. Effets et manifestations de la sécurité/ insécurité linguistique en classe de langues.	12
2.1.1. Diglossie.....	13
2.1.2. Interférences.....	14
2.2. Insécurité linguistique et représentations (subjectives/individuelles) vis-à-vis de la langue étrangère.....	16

Chapitre02	20
-------------------------	----

L'insécurité linguistique: Concept et réalité

1. La naissance du concept.....	20
2. Le développement théorique du concept.....	21
3 .1 La sécurité/ insécurité linguistique.....	23
3.1.1. L'hypercorrection.....	23
3.1.2. La norme.....	26
3.1.2.1- Les normes objectives.....	27
3.1.2.2- Les normes descriptives.....	27

3.1.2.3. Les normes prescriptives.....	28
3.1.2.4. Les normes subjectives.....	29
3.1.2.5. Les normes fantasmées.....	30
4. La norme et sa relation avec l'insécurité linguistique.....	31
4.1. Aperçu historique.....	31
4.2. La Norme linguistique et règles linguistiques.....	32
4.3. La norme en sociolinguistique.....	34

Chapitre 03: partie pratique

1. Cadre méthodologique.....	38
1.1. Méthodes de collecte de données.....	38
1.1.2. Le questionnaire.....	38
2. Questionnaire de recherché.....	38
2.1. Méthode d'élaboration.....	38
2.2. Types de questions posées.....	38
2.2.1. Questions fermées.....	38
2.2.2. Questions ouvertes.....	39
2.2.3. Questions à choix multiples (QCM).....	39
3. Présentation et finalité des questions posées.....	39
4. Présentation statistique des réponses.....	41
5. Analyses de données statistiques.....	55
6. Résultats.....	57
Conclusion générale.....	59
Bibliographie.....	60
Annexes.....	63

INTRODUCTION

Introduction

La langue joue un rôle primordial dans la société, communiquer en langues étrangères procure de la satisfaction. En effet, les langues représentent, de nos jours, un outil indispensable pour s'ouvrir sur le monde, échanger avec autrui et accéder aux connaissances et savoirs.

La langue française a longtemps fait partie du paysage linguistique algérien sur tout dans la période coloniale et c'est toujours le cas. Elle est présente dans le système éducatif algérien, elle est enseignée à partir de la 3^{ème} année primaire, elle présente aussi au secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur, elle est aussi présente dans la vie quotidienne des algériens dans la télévision, les réseaux sociaux, etc.

Au-delà de cette satisfaction, la maîtrise des langues étrangères, du français et de l'anglais notamment, par les étudiants est un atout afin de favoriser leur réussite à l'université. Cependant, cet apprentissage ne peut se dérouler automatiquement, sans défis et enjeux. Nombreux sont les obstacles de toutes sortes (méthodologiques, psychiques, etc.), qui empêchent les apprenants d'arriver à cet objectif. Dès lors, la prise en compte des dimensions sociales, économiques, environnementales demeure importante pour assurer la réussite des apprenants. L'étude de ce type de phénomène requiert une approche multidisciplinaire. En effet, la sociolinguistique, à elle seule, ne peut pas fournir des éléments de réponses suffisants. D'où l'intérêt de faire appel à la didactique, la psychologie, etc.¹

Les étudiants universitaires de la langue française sont obligés de communiquer en français dans des situations divers ; voyant les défis et obstacles auxquelles font face ces étudiants à l'oral,

Nous avons choisi de traiter le sujet suivant : l'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année licence français à l'université de Jijel.

Nous posons la problématique suivante :

Quelle est la forme et la cause du phénomène d'insécurité linguistique chez les étudiants de première année français à l'université de Jijel ?

Comme réponse prévisionnelle à cette question, nous proposons l'hypothèse suivante : Le sentiment d'insécurité linguistique est marqué par le manque de confiance en soi dans les pratiques langagières des étudiants de première année licence français.

¹ LALILECHE Nadir BEN MEBAREK Bensalem (2021).

<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/658/5/2/170603>

Une meilleure maîtrise de la norme et une pratique plus régulière de la langue française pourraient mettre fin à ce sentiment d'insécurité linguistique et permettre enfin aux étudiants de première année FLE une pratique plus paisible de la langue française

Chapitre 01

La notion d'insécurité linguistique d'un point de vue psycholinguistique

1. Insécurité linguistique et pratiques langagières en FLE :

Introduction:

Communiquer en langues étrangères procure de la satisfaction. En effet, les langues représentent, de nos jours, un outil indispensable pour s'ouvrir sur le monde, échanger avec autrui et accéder aux connaissances et savoirs. Au-delà de cette satisfaction, la maîtrise des langues étrangères, du français et de l'anglais notamment, par les étudiants est un atout afin de favoriser leur réussite à l'université. Cependant, cet apprentissage ne peut se dérouler automatiquement, sans défis et enjeux. Nombreux sont les obstacles de toutes sortes (méthodologiques, psychiques, économiques, etc.), qui empêchent les apprenants d'arriver à cet objectif. Dès lors, la prise en compte des dimensions sociales, économiques, environnementales demeure importante pour assurer la réussite des apprenants. L'étude de ce type de phénomène requiert une approche multidisciplinaire. En effet, la sociolinguistique, à elle seule, ne peut pas fournir des éléments de réponses suffisants. D'où l'intérêt de faire appel à la didactique, la psychologie, etc.

1.1. LES SIGNES D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

L'insécurité linguistique en tant que phénomène très complexe, présente des indices qui permettent son repérage. On ne peut estimer que quelqu'un est en insécurité linguistique ou non qu'à travers des marques qui sont appelées, par Labov (1976), des « symptômes ». Elle tourne autour deux éléments centraux. Premièrement, le repérage des symptômes d'insécurité linguistique. Deuxièmement, l'estimation ou la mesure de cette IL via un test. Parmi ces symptômes, nous trouvons l'hypercorrection, l'alternance codique, l'autodépréciation, la réticence et l'hésitation pour la prise de parole, le silence, le manque de confiance en soi, etc.

1.1.1. L'YPERCORRECTION

Selon Francard, l'hypercorrection consiste à reconstruire, de façon exagérée, une forme linguistique. Elle se manifeste chez certains locuteurs qui veulent s'approcher le plus possible de l'usage de la langue, qualifié de prestigieux et socialement légitimé.

²Autrement dit, c'est une tentative à chercher la perfection dans son utilisation de la langue. Labov explique davantage les signes de l'IL chez la petite bourgeoisie en signalant que:

« Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie. »

1.1.2. La peur et l'hésitation

La peur survient lorsqu'une personne craint d'être jugée comme quelqu'un qui parle mal. Cette peur qu'éprouvent les apprenants est le résultat d'une mauvaise représentation de soi-même, d'une dévalorisation de leur niveau et compétence. Elle se traduit par d'autres comportements tels que l'hésitation, le mutisme et la timidité injustifiée. Les propos d'Aissaoui Sabrina² confirment ce constat lorsqu'elle note que plusieurs étudiants ne sont pas satisfaits de leur niveau en langue française, raison pour laquelle ils évitent d'utiliser cette langue devant les autres, notamment leurs enseignants.

1.1.3. Le manque de confiance en soi

Parmi les symptômes de l'insécurité linguistique, nous comptons aussi le manque de confiance en soi. En effet, lorsqu'un locuteur ressent que ses pratiques linguistiques ne plaisent pas aux enseignants ni aux camarades de classe, il perd de la confiance en soi. Par conséquent, il ne s'engage plus dans les communications par crainte qu'il soit jugé, ou par crainte de la moquerie. Aissaoui Sabrina confirme ces propos en ajoutant que « Le déficit de confiance de certains de nos enquêtés les empêcherait de prendre la parole en classe et d'améliorer leur niveau dans la langue française. »

2. Contexte didactique de l'insécurité linguistique

D'après Rispaïl (1998), le terme socio-didactique a été employé par Louise Dabène pour désigner, en didactique des langues, une didactique de la variation, qui prend en compte les situations linguistiques et sociolinguistiques des enseignants et des élèves, dont la combinaison donnerait lieu à une typologie des situations d'apprentissage et permettrait de réaliser une focalisation et une centration sur l'apprenant. La sociodidactique a été définie par l'association internationale des recherches en didactique du français, citée par Cortier (2009 : 110) comme : « Une didactique articulée aux contextes, ou à même de s'articuler à la variété des contextes dans leurs aspects politiques, institutionnels, socioculturels et sociolinguistiques d'une part, mais aussi à la variation langagière,

² LALILECHE Nadir BEN MEBAREK Bensalem (2021).

<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/658/5/2/170603>

linguistique et sociale, aux variétés interlectales et interdialectales, d'autre part, et pour laquelle nous disions que ³sociolinguistique scolaire et didactique du plurilinguisme sont deux champs qu'il est absolument nécessaire de convoquer de façon concomitante ». ⁴

La sociodidactique peut être définie comme une discipline qui s'intéresse aux apprentissages en tenant compte du contexte social et sociolinguistique des apprenants. On peut dire que la sociodidactique est un concept formé sur l'exemple de la sociolinguistique. La linguistique traite des problématiques inhérentes à la langue et la sociolinguistique s'intéresse à la langue et son usage dans le contexte social. L'approche sociodidactique prône un travail d'investigation et d'exploration sur le terrain, car la recherche porte sur une réalité sociale et sociologique originale particulière dans laquelle se réalisent les apprentissages. Respail affirme ;

« Que toute recherche portant sur la classe ne peut que s'appuyer sur la situation sociale dans laquelle s'inscrit cette classe » (Respail, 2005 : 102).

2.1 Effets et manifestations de la sécurité/ insécurité linguistique en classe de langues

Le constat qui s'impose dans les universités algériennes est le taux remarquable d'échec des étudiants de 1^{ère} année de licence nouveau régime qui ont effectué leurs études secondaires en arabe et qui se trouvent du coup devant un double obstacle, celui de la langue d'enseignement, en l'occurrence ce et le français la langue de spécialité. En effet, ils éprouvent des difficultés à établir le lien entre les pré-requis arabisés et le savoir dispensé en français.

Les étudiants sont conscients qu'ils ne maîtrisent pas ou peu la langue française pour suivre les enseignements dispensés, présenter oralement des exposés et répondre aux questions écrites lors des devoirs sur table ou examens en français, ce qui pourrait engendrer l'émergence d'un sentiment d'insécurité linguistique.

Bretegner (2002 : 9) explique que :

« Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, ont évalué les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif ».

⁴ Hakima Khaldi and Houari Bellatreche, consulté en 24 April 2023. URL:

<https://journals.openedition.org/ced/980?lang=en>

Donc, on peut dire qu'« il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas » (Calvet, 2009 : 50).⁵

2.1.1. La diglossie

D'après Michel Beniamino,

Le concept de diglossie est utilisé en sociolinguistique pour la description des situations linguistique et des phénomènes de contacts de langues ainsi que dans la réflexion sur l'aménagement linguistique. Il peut être aussi pertinent du point de vue de la didactique des langues et pour l'étude des littératures. Sans refaire l'histoire du concept (Jardel, 1979 ; Prudent, 1980), il faut rappeler que celui-ci a d'abord servi à décrire une situation de coexistence entre deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés (ainsi la Grèce, la katharévoussa et la démotivoki). Il s'est imposé ensuite dans la linguistique⁶ nord-américaine grâce aux travaux de Ferguson (1959) sur la situation de la Grèce, des pays arabes, la Suisse germanophone et d'Haïti. Bien que certains chercheurs (Martinet) aient considéré que le concept instaurait une dichotomie simpliste alors que la possibilité de contacts entre deux langues étaient nombreuses, il a été repris par les créolistes et par les linguistes s'intéressant à la situation des langues minorées (occitan, catalan, etc.) et s'est imposé aujourd'hui comme un concept majeur de la sociolinguistique.

Dans sa plus grande extension, le concept de diglossie est utilisé pour la description de situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté.

Le mérite de Ferguson a été souligner que l'égalité entre les langues est impossible, même entre langues de prestige légal (cas de l'anglais et du français au Québec). Dans une situation de diglossie se trouvent donc en présence une « variété haute »-variété H-prestigieuse (la langue de culture et des relations formelles).et une « variété basse »-variété B ou variété L (ow)-(la langue commune, celle de la vie quotidienne...), généralement stigmatisé. Corollaire l'intégralité de leur statut, dans une telle situation, les

⁵ Hakima Khaldi and Houari Bellatreche, consulté en 24 April 2023. URL: <https://journals.openedition.org/ced/980?lang=en>

Hakima Khaldi and Houari Bellatreche, consulté on 24 April 2023 <https://journals.openedition.org/ced/980?lang=en>

- (thèse) 1999 : Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Réunion, UPRES-A 6058 du CNRS, 4 volumes de thèse (1086 p), 2 volumes d'annexes (423 p).

-Marie-Louise Moreau (éd.) Sociolinguistique concept de base, p125-126, Belgique, 1997.

deux variétés fonctionnent en répartition (ou complémentarité) fonctionnelle pour l'ensemble de l'espace énonciatif.

Ferguson a défini la diglossie comme :

« une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté [...], qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté » [15]e.

Selon Marie-Louise Moreau, «...le concept de diglossie est utilisé pour la description de situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté » Sociolinguistique (les concepts de base).

La diglossie formelle suppose une distinction entre l'oral et l'écrit, particulièrement dans l'analyse des cas, de diglossie médiale (comme c'est le cas, en Suisse, où l'allemand et le suisse allemand se répartissent en fonction du canal de communication ; voir Ludi et Py, 1986 :22) ou de diglossie littéraire.

Les critères qui permettent de parler d'une situation de diglossie sont variables selon les auteurs, mais se réfèrent tous aux critères de Ferguson, certains étant retenus comme fondamentaux, d'autres étant considérés comme accessoires, d'autres encore ayant été réaménagés.

Ainsi, le concept de diglossie, tel qu'il est défini par Ferguson, ne prend pas en compte le nombre d'individus diglosses et le comportement réel des locuteurs. Une situation peut apparaître sous l'aspect d'une diglossie alors qu'elle n'en constitue pas une, les deux langues en présence n'étant pas en contact effectif. Par exemple, à Haïti, deux langues sont en présence, mais 95% de la population sont unilingues (Valdman, 1973).

Ferguson pose comme définitoire la durée, la stabilité de la situation diglossique. Le critère semble en fait contestable puisque l'on peut remarquer que dans le cas de la Grèce, la démotique a conquis peu à peu les espaces jadis réservés à la katharévoussa. De même, en Afrique francophone, si on a une situation diglossique avec le français comme variété H et une langue véhiculaire (Wolof, bambara, lingala...) comme variété B, on constate aussi d'une part que les véhiculaires investissent certains secteurs formels, d'autre part que certaines variétés de français fonctionnent dans des cadres informels.⁷

⁷ -Marie-Louise Moreau (éd.) Sociolinguistique concept de base, p125-126, Belgique, 1997.

Pour Ferguson, les langues en contact possédant des fonctions spécifiques (diglossie fonctionnelle), les interférences sont des phénomènes instables et conjecturels.

2.1.2. Interférences

Une série d'ouvrages et d'articles publiés aux États-Unis entre 1945 et 1965, où l'on retrouve constamment les noms de Ch. C. Fries, R. Lado³, R. L. Politzer, Ch. A. Ferguson, R. P. Stockwell et J. B. Carroll, témoigne de l'enthousiasme que suscitèrent les premières études contrastives qui semblaient apporter des solutions nouvelles à ce que l'on considérait alors comme « Un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère ». L'interférence linguistique peut être définie de trois manières :

a) d'un point de vue psychologique :

L'interférence a pu être considérée comme une contamination de comportements. Ainsi, le petit glossaire terminologique publié à l'intention des professeurs de langues vivantes par l'association américaine M.L.A. (Modern Language Association) définit l'interférence comme « l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude² ». Ce type de définition relève de la psychologie appliquée; il sera utile de se référer à la psychologie du comportement, aux expériences sur le conditionnement et aux théories de l'apprentissage.

b) d'un point de vue linguistique :

L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues : cf. la définition très simple donnée par W. Mackey « l'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue³ ». Les spécialistes des problèmes du bilinguisme, et plus particulièrement Weinreich⁴, se sont surtout consacrés à l'étude des interférences que l'on relève dans les communautés bilingues. On s'est rapidement aperçu qu'il existe de nombreux autres cas de réalisations ou situations de bilinguisme¹ parmi lesquels on peut compter les contacts de langues qui se produisent dans l'apprentissage d'une langue étrangère. A l'étude de ce dernier cas, qui nous intéresse plus particulièrement, on

- (thèse) 1999 : Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Réunion, UPRES-A 6058 du CNRS, 4 volumes de thèse (1086 p), 2 volumes d'annexes (423 p).

appliquera utilement les résultats des recherches sur les problèmes linguistiques que posent les faits de bilinguisme.

c) du point de vue de la pédagogie des langues vivantes :

L'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de « déviations », de « glissements », de « transferts », de « parasites », etc. Les professeurs de langues connaissent bien cet obstacle qu'ils rencontrent à chaque instant. Remarquons dès maintenant que l'interférence, c'est-à-dire l'introduction d'un élément E de la langue maternelle (L1) dans la langue étrangère étudiée (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsque l'analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 entraîne le glissement vers L1 d'un élément concomitant ou suivant. On peut considérer que l'élément analogique joue le rôle d'un stimulus ambigu renvoyant à un comportement antérieur de L1.

La définition de Dubois :

« Il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue a » (Dictionnaire de linguistique, 2001)

Les types d'interférences :¹⁰

L'interférence phonétique :

Elle concerne la transposition d'un trait phonétique de L1 sur L2.

Exemple : Il utilise une brosse (interférence phonétique de l'arabe qui ne possède pas le "U")

⁸ Thouraya Ben Amor Ben Hamida Synergies Tunisie n° 1 - 2009 Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français pp. 105-117 [Hamida.pdf \(gerflint.fr\)](#)

Thouraya Ben Amor Ben Hamida Synergies Tunisie n° 1 - 2009 Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français pp. 105-117 [Hamida.pdf \(gerflint.fr\)](#)

¹⁰ Dubois J. Dictionnaire de la linguistique, Larousse, 2001

Cours de linguistique contrastive, S2, M1, SDL(2022), Université de Jijel elearning.univ-jijel.dz/user/profile.php?id=23908

L'interférence morphosyntaxique (grammaticale) :

L'apprenant use du même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y référant, tels que le genre et le nombre.

Exemple : La bouton de ma veste (bouton est féminin en Kabyle).

L'interférence syntaxique :

Elle concerne l'ordre des éléments dans la phrase, le dédoublement du sujet, l'emploi transitif ou intransitif de certains verbes, l'emploi fautif des prépositions...

Exemple : Ordre = il apprend à son frère à lire / Dédoublement : le cahier que je l'ai acheté.

L'interférence lexicale :

Elle concerne l'emploi fautif de mots. Il s'agit de traduction littérale de mots véhiculant un sens et un référent unique dans la langue maternelle, alors que dans la langue-cible la référent possède plusieurs dénominations.

Exemple : cheveux, poils, cils, en français renvoient à poils en arabe.

L'interférence sémantique :

Elle concerne l'emploi de mots dont le sens ne correspond pas ou n'existe pas en arabe. Il s'agit aussi de traduction littérale (lexico sémantique).

Exemple : Faire une opération = subir une opération / Faire un accident = avoir un accident.

Les fautes, y compris les interférences dues à la langue maternelle, auraient dans un apprentissage ainsi conçu comme une succession d'hypothèses et de restructurations un rôle moins négatif qu'on ne l'a cru jusqu'à maintenant. L'erreur, considérée jusqu'à présent comme un accident indésirable, et peut-être évitable, de l'apprentissage en deviendrait ainsi un moment dialectique inévitable et fonctionnel. Sans entrer, pour l'instant, dans ce débat, qui, en fait, met en cause moins la linguistique contrastive elle-même que la manière dont on peut utiliser ses résultats, nous pouvons en retenir qu'une réflexion sur la linguistique contrastive appliquée à l'enseignement du français langue étrangère passe nécessairement par une analyse précise de ces fautes ou de ces difficultés spécifiques dont les études contrastives prétendent rendre compte, à savoir les interférences.

2.2. Insécurité linguistique et représentations (subjectives/individuelles) vis-à-vis de la langue étrangère¹¹ :

Largement liée aux notions, fondamentales en sociolinguistique, de norme et de communauté linguistique, l'insécurité linguistique est liée à un rapport ambivalent et conflictuel à la langue, à la représentation de décalages entre ce qui est et ce qui devrait être, à la peur que l'échange verbal ne trahisse le manque, la défaillance, la dilution, à la perception d'être pour ainsi dire condamné à agir dans un entre-deux linguistique, identitaire, forcément illégitime.

L'insécurité linguistique renvoie à un ensemble de comportements linguistiques pour ainsi dire déviants, ou plus exactement, à la représentation de cette déviance, de la non-conformité de son dire à la loi linguistique que constitue la norme.

Beaucoup d'enquêtes portant sur la sécurité/insécurité linguistique s'appuient sur des recherches menées à l'intérieur d'un pays où coexistent différentes langues et/ou variétés (la Suisse (Singy,1997) ; la Belgique francophone (Francard, 1989, 1990,1993a et 1993b) (15). Les études sont plus rarement menées entre plusieurs pays (Belgique et Afrique (Moreau 1996), France et Belgique (Ledegen, 2001), ou entre plusieurs régions française (trois villes de la France métropolitaine (Tours, Limoges, Lille) et Saint Denis de la Réunion (Gueunier et al., 1978)).

¹¹ Thierry Bulot, Philippe Blanchet, Jean Emile Gombert(2010),(UOH/ Université Rennes 2/ 2010).

<http://www.sociolinguistique.fr/cours-4-4.html>

Véronique CASTELLOTTI Université François Rabelais –Tour Danièle MOORE ENS Lettres et Sciences Humaines – Lyo, REPRESENTATIONS SOCIALES DES LANGUES ET ENSEIGNEMENTS, Europe, Strasbourg 2002. [CastellottiMooreFR \(coe.int\)](http://CastellottiMooreFR(coe.int))

.Gudrun Ledegen, Aude Bretegnier(2003).Edition l'Harmattan(1janvier2003), 347p.Amazon.fr - Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques en hommage à Nocole Gueunier - Ledegen, Gudrun, Bretegnier, Aude - Livres

Thierry Bulot, Philippe Blanchet, Jean Emile Gombert(2010),(UOH/ Université Rennes 2/ 2010).

<http://www.sociolinguistique.fr/cours-4-4.html>

Véronique CASTELLOTTI Université François Rabelais –Tour Danièle MOORE ENS Lettres et Sciences Humaines – Lyo, REPRESENTATIONS SOCIALES DES LANGUES, Europe, Strasbourg 2002. [CastellottiMooreFR \(coe.int\)](http://CastellottiMooreFR(coe.int))

.Gudrun Ledegen, Aude Bretegnier(2003). Edition l'Harmattan (1janvier2003), 347p.Amazon.fr - Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques en hommage à Nocole Gueunier - Ledegen, Gudrun, Bretegnier, Aude - Livres

Les recherches sur la notion de sécurité/insécurité linguistique ont connu trois grandes périodes fondatrices : des spécialistes en psychologie ont été les premiers à étudier la notion de conscience linguistique, dans le cadre du bilinguisme franco-anglais du Canada dans les années 1960. Des psychologues que linguistes canadiens faisaient passer des enquêtes d'attitudes, plus psychologiques que linguistiques (Wallace Lambert et la technique du Matched guis « locuteur masqué » (14). Il faut noter que ces recherches attestent de l'insécurité linguistique sans employer pour autant le terme.

La seconde vague d'enquêtes a été marquée par les travaux de William Labov et de ses successeurs en Amérique du Nord et en Europe (le corrélacionnisme). Le concept même est apparu pour la première fois dans les travaux de William Labov, portant sur la stratification sociale des variables linguistiques. Nicole Gueunier et al. (1978) ont été les premiers à appliquer au monde francophone les travaux de William Labov portant sur ce concept. Enfin un troisième courant de recherche, principalement localisé en Belgique (Lafontaine, 1986 ; FRancard et al . , 1993 ...), a commencé à explorer les terrains des milieux enseignants, étudiants et scolaires.

La définition de l'insécurité linguistique donné par Michel Francard (1993) est : « L'insécurité linguistique est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte(ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire. » (Francard et al. , 1993 : 13).

Moreau (1994) distingue deux types d'insécurité : dite et agie. La première relève méthodologiquement des discours du locuteur sur l'insécurité qu'il vit face à un type de langage, une langue, une norme.

Le déficit langagier chez les locuteurs provoque certaines représentations vis-à-vis de la langue française, cause principale de leur échec. Cette langue présente une contradiction au niveau affectif, d'une part la fascination en tant que langue de prestige et de culture, et d'autre part, le rejet et la haine en tant que langue du colonisateur. Chose qui la place dans une dualité avec l'arabe. Cette contradiction augmente les représentations négatives des locuteurs sur la langue française.

La notion de représentation linguistique est partie prenante des problématiques sociolinguistiques. Différentes études sur les représentations sociales autour des langues et du bi-plurilinguisme effectuées dans différents pays d'Europe, en particulier auprès d'acteurs du monde éducatif, font apparaître un certain nombre de traits constitutifs de ces représentations. Parmi ceux-ci, on peut noter des configurations particulières, faisant intervenir le positionnement personnel des locuteurs, ainsi que leur perception des enjeux

sociaux des langues, en lien avec les politiques linguistiques et éducatives privilégiées dans les différents contextes.¹²

Moore explique que :

« Les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues, influencent largement les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour apprendre cette langue et en user ». (Moore, 2001 : 19)

La notion de représentation, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Le concept de représentation est apparu avec le sociologue E. DURKHEIM (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Ces représentations collectives reconstruisent la réalité : elles sont organisées, homogènes, communes, préservent le lien social et préparent à l'action. A partir de 1961, le concept est repris en psychologie sociale par MOSCOVICI S. qui théorise la notion de représentations sociales, elles sont à la fois forgées, transmises, acquises dans des processus interactifs. Elles sont définies comme ayant une double fonction « d'une part celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part celle de leur permettre de communiquer, en les dotant d'un code commun» (MOSCOVICI S., cité par MONDADA L. 1998, P.128).

Attitudes et opinions :

¹²Hakima Khaldi and Houari Bellatreche, connection on 24 April 2023. <https://journals.openedition.org/ced/980?lang=en>

¹² Socio lingue (2018)CHAPITRE VI ATTITUDES ET REPRESENTATIONS, Université de bouira [Sociolinguie-CHAPITRE-VI.pdf \(univ-bouira.dz\)](https://www.univ-bouira.dz/Sociolinguie-CHAPITRE-VI.pdf)

Hakima Khaldi and Houari Bellatreche, connection on 24 April 2023. <https://journals.openedition.org/ced/980?lang=en>

Socio lingue (2018)CHAPITRE VI ATTITUDES ET REPRESENTATIONS, Université de bouira [Sociolinguie-CHAPITRE-VI.pdf \(univ-bouira.dz\)](https://www.univ-bouira.dz/Sociolinguie-CHAPITRE-VI.pdf)

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, des auteurs préfèrent les distinguer, l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet. Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de croyances, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Les opinions sont définies par ROUQUETTE et RATEAU comme suit « les opinions dépendent d'une instance qui se situe plus en amont, une instance organisatrice si l'on veut, qui règle l'articulation de l'individuel et du collectif et génère le passage du pont de vue général sur un thème ou une famille de thèmes à son application au cas particulier » (ROUQUETTE M.L., RATEAU P., 1998, p.22) La notion d'attitude linguistique, qui s'est développée à partir des recherches de LOMBERT W. sur la psychologie du bilinguisme au Canada, ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie, alors que celle de représentation doit plus à l'étude contrastive et culturelle et des identités et relèverait plutôt de concepts. L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit, donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

Les stéréotypes :¹³

Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur. Il est souvent confondu avec les représentations, ainsi, « le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e) » (BOYER H., 2003, p.15) On considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisée par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes, l'important n'est ainsi pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes et corollairement, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes.

¹³ Socio lingue (2018) CHAPITRE VI ATTITUDES ET REPRESENTATIONS, Université de bouira [Sociolinguie-CHAPITRE-VI.pdf \(univ-bouira.dz\)](#)

Enfin, les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue étrangère et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies chez les locuteurs.¹⁴

¹⁴ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

¹⁴ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

Chapitre 02

1. La naissance du concept

Le concept d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois dans l'ouvrage « Sociolinguistique » de l'américain LABOV.W en 1976. Pour lui, il y a une double démarche : le repérage des symptômes de l'IL, et la mesure de celle-ci au moyen d'un test qui donne l'indice d'insécurité linguistique.

LABOV.W a travaillé sur la stratification sociale en 1966. Ses travaux donnèrent naissance à la notion d' « insécurité linguistique ». Il étudiait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise. La réalisation du phonème /r /, ce qu'il remarqua à ce moment c'est qu'il y'avait une discordance entre ce que certains locuteurs prétendent prononcer et ce qu'ils prononcent effectivement. LABOV est arrivé à en conclure que la petite bourgeoisie présentait un cas typique d'insécurité linguistique révélé par l'écart entre la performance de ses locuteurs et leur autoévaluation.

L'origine de cette insécurité linguistique réside dans le fait que cette classe sociale, à savoir, la petite bourgeoisie, tend à se rapprocher des groupes dominants, étant elle-même dans une position intermédiaire sur une trajectoire sociale ascendante.

Cette tentative de rapprochement porte en elle le souci d'adopter les pratiques linguistiques propres à la classe dominante, d'où un effort conscient de correction allant jusqu'à l'hypercorrection. Accompagnée, précise LABOV cité par FRANCARD, d' « une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient mais qu'ils savent stigmatisés, des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistiques dont ils ont hérités et une perception erronée de leurs propres productions.»³

Traditionnellement, l'insécurité linguistique fait l'objet de l'étude sociolinguistique. Les sociolinguistes replacent notamment l'insécurité linguistique dans l'ensemble plus vaste des attitudes linguistiques. Ces attitudes véhiculent les jugements de valeurs envers les différentes variétés linguistiques et constituent ainsi le discours épilinguistique. Ces attitudes sont profondément liées à la norme linguistique.

Les études sociolinguistiques montrent que la norme est une réalité plurielle qui est régie surtout par des forces sociales. En d'autres termes c'est la communauté linguistique qui attribue des valeurs extra-linguistiques à la variation linguistique et elle sanctionne ainsi certains emplois langagiers. Des lors, cette norme peut engendrer une insécurité linguistique : certains locuteurs se sentent incapables de maîtriser la norme légitime, véhiculée par, entre autres, l'école et les classes sociales élevées.

BOURDIEU.P propose, quelques années plus tard, une analyse similaire sur la classe dominée dépourvue du capital économique et culturel et dont la langue légitime est une composante.

Les locuteurs de cette classe se trouvent volontairement en situation d'insécurité linguistique, qui présente les mêmes aspects que ceux cités par LABOV, à savoir des corrections auxquelles les dominés soumettent les aspects stigmatisés de leur lexique et de leur syntaxe ; « [...] ou dans le désarroi qui leur fait "perdre tous leurs moyens" les rendent incapable de "trouver leurs mots", comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue.»⁴

TRUDJILL.P (1974), nous donne une autre facette de l'insécurité linguistique, et ceci chez les locuteurs féminins de Norwich (Grande Bretagne) qui ont tendance à surévaluer le nombre de variantes phonétiques « prestigieuses » dans leurs productions (par exemple, la prononciation [ju :], jugée plus prestigieuse que [u :], dans des mots comme true, student, music, etc.) Ces locuteurs féminins, étant plus prédisposées à se conformer aux exigences du marché des biens symboliques, en particulier dans les domaines des pratiques linguistiques, aspirent, de toute évidence, à s'approprier les formes légitimes.

BOURDIEU souligne le rapprochement évident entre les entiments d'insécurité chez ces locuteurs féminins et celui de la petite bourgeoisie mis en évidence par LABOV.

A la suite de LABOV, divers travaux ont montré que d'autres catégories de locuteurs se retrouvent en situation d'insécurité linguistique qui se manifeste dans l'écart significatif entre les pratiques linguistiques effectives et l'autoévaluation.

¹⁵Dès l'apparition du concept, l'insécurité linguistique est présentée comme « la manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.»⁵

C'est-à-dire qu'en situation d'insécurité linguistique les locuteurs mesurent la distance entre la norme qu'ils utilisent et celle qui domine le marché linguistique.

La sécurité linguistique est, quant à elle, caractérisée par la maîtrise de la norme et la possession de la légitimité linguistique.

2. Le développement théorique du concept

¹⁵ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

Les recherches sur l'insécurité linguistique sont les plus nombreuses dans le monde francophone. Cet ancrage géographique n'est pas le fruit du hasard. En effet l'insécurité linguistique est concomitante de l'expansion du français depuis le moyen âge, (dès la fin du XII siècle, DE BÉTHUNE.C, auteur français, originaire du Pas-de-Calais et DE VARENNE.A de Lyon font part de leur dépit de ne pouvoir user d'une « parole Française » telle qu'on l'a pratiquée dans l'Ile de France.¹⁶

Des manifestations de cette déception linguistique ont été observées dans toutes les régions de France où le français dominait.

« Les français devant la norme » est le premier ouvrage à exploiter le concept de l'insécurité linguistique dans le domaine francophone. Par ce travail, qui adopte une démarche proche à celle de LABOV, GUEUNIER, auteur du livre, et ses collaborateurs, étudiant les attitudes face à la norme dans des milieux urbains différents en France remarquent que dans les régions où coexistent le français et une langue régionale, l'insécurité linguistique est très manifeste.

FRANCARD.M (1989) réinterprète les conclusions de GUEUNIER et confirme l'hypothèse selon laquelle l'institution scolaire dans le monde francophone, accroît l'insécurité linguistique et cela en mettant l'accent sur la dépréciation des variétés linguistiques régionales au profit d'un « modèle mythique » et inaccessible, « Le bon usage » souvent assimilé au « français de Paris ».

L'élargissement de la conception labovienne de l'insécurité linguistique. Pour LABOV et BOURDIEU, la langue reconnue comme légitime est celle d'une classe dominante, pour GUEUNIER, elle est celle d'une communauté linguistique où le français domine au dessus d'un amalgame de parlers dominés. Pour FRANCARD, la langue est celle des locuteurs fictifs détenteurs de « la » norme linguistique prônée par l'institution scolaire.

Constatation évidente, on ne cerne pas vraiment les contours de la légitimité linguistique qui deviennent de plus en plus abstraits ; chose qui rend cette légitimité de plus en plus inaccessible. Ce qui nous mène tout droit dans le domaine des représentations qui sont moins un miroir du réel (c'est à dire des pratiques linguistiques objectives) que des constructions mentales investies des présupposés, de la subjectivité, des stratégies de tout un corps social.

L'insécurité linguistique présente plusieurs facettes. Le locuteur insécurisé n'apprécie guère certains usages linguistiques de sa communauté, il a une perception erronée de son propre discours, et il est habité par un souci constant de correction linguistique. Tous ces

¹⁶ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

critères nous permettent de dresser un semblant de portrait robot de ce locuteur insécurisé.

Pour LABOV, l'indice privilégié de l'insécurité linguistique est le décalage entre ce que produisent effectivement les locuteurs, et ce qu'ils disent produire. Il arrive que le locuteur soit confus entre l'intensité du sentiment d'insécurité linguistique et la capacité à verbaliser cette même intensité ; sachant que « la formule ultime de l'insécurité linguistique est celle qui contraint le locuteur au silence. » Au fait le locuteur souffre d'un mal être linguistique, comme le précise Labov.

Un certain nombre de travaux récents ont favorisé l'étude des représentations des locuteurs indépendamment de leurs pratiques effectives. Cette méthodologie est basée sur des méthodes d'enquête tel le questionnaire, l'interview... ou le locuteur est amené à se prononcer sur certains phénomènes linguistiques. L'analyse de ces productions épilinguistiques permettra au linguiste de dégager quelles valeurs, positives ou négatives, sont associées aux usages mis en présence.

L'insécurité linguistique est un concept-clé dans l'étude des représentations, dont l'apport est essentiel pour une théorie du changement linguistique et pour la compréhension du fonctionnement social des usages linguistiques.

LABOV travaille sur des situations concrètes contemporaines, il se pose des problèmes de méthodologie de l'enquête, en bref, il construit un instrument de description qui tente de dépasser, en les intégrant, les méthodes heuristiques de la linguistique structurale. Il est à l'origine du courant connu sous le nom de linguistique variationniste.

L'insécurité linguistique, que LABOV a bien située dans la stratification sociale, en particulier chez la petite bourgeoisie étant la couche la plus porteuse de cette insécurité, est à l'origine du phénomène d'hypercorrection.

Les locuteurs se considèrent comme utilisant la forme à laquelle ils aspirent et qui a pour eux des constatations favorables plutôt que la forme qu'ils utilisent réellement. On doit, néanmoins signaler que l'IL chez LABOV présente au moins deux limitations importantes : elle ne s'appliquait qu'à des situations monologues (dans son cas, l'anglais) et elle ne servait qu'à illustrer le rôle joué par une classe sociale particulière dans le changement linguistique. C'est-à-dire que LABOV ne prenait en compte que l'insécurité linguistique formelle de la petite bourgeoisie. Or les représentations produisent de la sécurité/insécurité dans différents domaines, formes, statut, image et fonction identitaire¹⁷ des langues, et le croisement de ces différents paramètres donne naissance à une

typologie des situations représentatives permettant de mieux cerner les situations sociolinguistiques.

Ces représentations agissent sur les pratiques et sont en relation avec les notions de sécurisation et d'insécurisation car l'insécurité n'est pas innée, elle est acquise, produite par le social. Chose qu'a démontré LABOV lors de ses différents travaux sur le concept d'IL. Ces mêmes travaux qui ont permis le développement d'autres disciplines ayant une relation avec l'étude de l'interaction verbale dans un contexte social authentique.

3.1. La sécurité / insécurité linguistique

La sécurité linguistique est un sentiment perçu par un locuteur qui se met en tête que sa façon de parler la langue est considérée comme étant « conforme à la norme », ¹⁸valorisante, prestigieuse et la plus correcte. « ... On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme... »⁷.

Par ailleurs, le même auteur nous explique que « ... il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas » ⁸. Dans ce cas, les locuteurs sont envahis par les sentiments d'inconfort linguistique qui peuvent provoquer des obstacles liés surtout aux pratiques de l'oral et dans une moindre mesure à l'écrit.

Dans le même ordre d'idée, Billiez (2002)⁹ voit qu'à partir du moment où l'apprenant se rend compte qu'il y a un modèle idéal qu'il n'arrive pas à atteindre, il ressent un sentiment de frustration et gêne, pouvant le conduire dans le cas extrême au silence total (mutisme).

D'autres chercheurs comme Blanchet, P., Clerc, S. & Rispaïl, M voient que :

« C'est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure" (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire », qui est à

¹⁸ LALILECHE Nadir BEN MEBAREK Bensalem (2021).
<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/658/5/2/170603>

Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

l'origine de l'IL ». Les propos de Blanchet et al, montrent que dès l'instant où l'apprenant perçoit que sa façon d'articuler est loin d'être légitime par rapport au modèle idéal des locuteurs détenteurs de la norme, il est en IL. En plus, ces sentiments d'handicap sont à l'origine de maints problèmes qui peuvent freiner ou perturber son processus d'apprentissage. En effet, quand le locuteur est gêné par ces sentiments d'IL, il est difficile pour lui d'être spontané, il risque de tomber dans l'erreur à chaque fois qu'il essaie de se conformer à ce qu'il croit être la « norme* ».

3.1.1.L'hypercorrection

Si un locuteur pense qu'il existe une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l'on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu'on tente de l'acquérir. Cela veut dire que quelque part ce locuteur se sent en insécurité puisqu'il ne possède pas la norme et qu'il veut tendre vers elle. Plus le chemin qui le sépare de cette norme est long, plus le sentiment d'insécurité linguistique chez ce locuteur est profond et vice versa, c'est-à-dire plus ce chemin est court moins le sentiment d'insécurité linguistique est fort. Or ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérée des formes légitimes : l'hypercorrection qui est manifeste dans la volonté de certains locuteurs insécurisés d'imiter la forme dominante de la langue et d'en rajouter et ceci en adoptant des stratégies différentes : faire croire que l'on domine la langue légitime.

Pour illustrer ce cas, LABOV.W cite l'exemple des locuteurs migrants de première génération qui, en anglais, ne réalisent pas la distinction entre certaines voyelles chose qui donne lieu à une prononciation assez confuse. Mais leurs enfants vont tout faire pour éviter cette prononciation qui par hypercorrection entraîne une exagération évidente. Cette hypercorrection témoigne bien sur d'une insécurité linguistique : c'est parce qu'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter de façon exagérée, les formes prestigieuses.

Ce phénomène existe partout dans le monde, et il est très présent chez nous en Algérie, quand, par exemple une famille de villageois emménage en ville, les enfants, surtout, découvrent qu'ils utilisent une variante linguistique (dominée) par rapport à leurs camarades citadins qui eux emploient une forme prestigieuse (dominante), chose qui va ridiculiser les premiers et les pousser, soit à se taire, soit à transformer leur parler afin qu'il ressemble le plus possible à la variante prestigieuse, tout en risquant de tomber dans le piège de l'hypercorrection. Ces deux tentatives témoignent inévitablement du profond sentiment d'insécurité linguistique duquel souffrent ces enfants.¹⁹

¹⁹Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

L'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominent la forme légitime et qui vont donc, en retour, juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiter une prononciation valorisée.

Les enjeux de l'acquisition d'une certaine forme linguistique, du contrôle d'une certaine prononciation, ne sont linguistiques, qu'en apparence, car derrière cette quête de maîtrise linguistique se cache une quête de compétence sociale qui tend à en tirer des bénéfices sociaux.

L'insécurité linguistique est avant tout une attitude. Les attitudes constituent la dimension évaluative des représentations sociales. Les attitudes vis-à-vis d'une langue sont une composante essentielle de l'identité culturelle. Connaître les représentations sociales peut permettre d'adopter certains contenus scolaires, notamment sur la norme, sur la variation.

3.1.2. La norme

Selon Daniel Baggioni :

Le mot « norme » appliqué à la langue est d'utilisation récente. D'origine allemande, né dans les milieux de la philosophie néo-kantienne, il s'est diffusé dans les nouvelles²⁰ sciences sociales allemandes, puis anglo-saxonnes, dans l'entre-deux-guerres, pour apparaître assez récemment en linguistique. Au sens de norme linguistique, il ne figure que tardivement dans les dictionnaires de langue.

Mais ce n'est évidemment pas parce que le mot n'a pas été enregistré dans les dictionnaires avant la deuxième guerre mondiale que la pratique normative n'existait pas. Dans le domaine français, l'époque classique, tout ce qui est grammaire_ qu'il s'agisse de grammaire « générale », philosophique ou de grammaire d'une langue particulière_ est normatif sans complexe : à cette époque, une science est à la fois descriptive et normative, et on ne voit pas du tout l'intérêt de distinguer deux éventuels moments dans l'activité de connaissance (pour la bonne raison que la science classique ne les distingue pas ontologiquement).

Comme le disaient les « idéologues » (Condillac, Destut de Tracy), la grammaire est un « art-science » et il est normal que le grammairien à réglementer la langue dont il décrit le (bon) usage. C'est au milieu du XIX siècle, avec le triomphe de la linguistique historique que le normativisme devient « honteux » et que l'expression « bon usage » quitte peu à peu la scène scientifique et a tendance à être périphérique : l'usage n'est plus revendiqué alors comme un objet d'études par ceux qui s'intitulent maintenant linguistes et non plus grammairiens, il y a une période de clandestinité pour l'activité normative, qui

²⁰ Marie-Louise Moreau (éd.) Sociolinguistique concept de base, p217, Belgique, 1997.

se réfugie chez d'autres professionnels de la langue, qu'ils soient gens de lettres ou grammairiens dits traditionnels. De la même manière. Dans l'entre-deux-guerres, la linguistique synchronique et après la Deuxième Guerre mondiale, le structuralisme tirent leur légitimité d'une opposition entre grammaire descriptive_ dont ils se réclament _ et grammaire normative_ volontiers stigmatisée.

Avec le développement de la sociolinguistique, par la critique des présupposés du structuralisme (conception de la langue comme un objet homogène, abstrait de ses conditions de production historique et sociale, exclusion du sujet énonciateur, envisagé comme un locuteur sans identité...), il a bien fallu envisager cette réalité normative qu'on avait voulu réduire à une fausse conscience ou à une idéologie linguistique confondue avec le purisme. Solidaire de cette thématique, la prise en compte de la variation linguistique et/ou langagière, de même qu'une réflexion sur des questions connexes, comme celle de la langue nationale, qui est à la source de « la production et de la reproduction de la langue légitime » (P. Bourdieu, 1982).

Les types de normes

Selon Marie-Louise Moreau, la réflexion sur le concept de norme s'est développée surtout chez les linguistes et sociolinguistes francophones. Elle s'est enrichie d'un certain nombre des distinctions, proposées par différents auteurs, dont les vues se recouvrent assez largement, au-delà des disparités dans la terminologie, l'étendue du champ considéré et les points de focalisation. Leurs travaux conduisent à distinguer cinq types de normes.

3.1.2.1. Les normes de fonctionnement (On parle aussi de normes de fréquence, de normes ou règles statistiques, normes objectives, constitutives, etc.)

Correspondent aux habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci. Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta- ou épi linguistique. Observer les normes de fonctionnement revient à considérer un groupe d'individus et à examiner quelles unités ils utilisent, dans quelles combinaisons, avec quelles valeurs, dans quelle situation, etc.

A l'intérieur d'une même communauté, certaines normes de fonctionnement ont un champ d'application général. Ainsi, tous les francophones placent l'auxiliaire devant le verbe. D'autres normes de fonctionnement, en revanche tantôt à l'une tantôt à l'autre (accord ou non-accord du participe avec l'objet), soit que les divers groupes qui composent la communauté privilégient des normes de fonctionnement différentes(ainsi, certains groupes utilisent préférentiellement « Je suis tombé » , d'autres « J'ai tombé).

Même si elles sont implicites, et si aucun impératif d'imposition n'accompagne leur intégration, l'acquisition de ces normes suppose qu'une certaine pression sociale s'exerce sur l'individu en sorte que son langage conforme aux pratiques du groupe.²¹

3.1.2.2. Les normes descriptives (dites aussi normes ou règles constatatives, objectives, etc.)

Décrivent les normes de fonctionnement, qu'elles rendent donc explicites. Elles ne peuvent être considérées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes.

Même pour les langues les mieux décrites, l'ensemble des normes descriptives est considérablement plus réduit que celui des normes de fonctionnement des divers groupes (certaines variétés sont d'avantage décrites que d'autres) et parce que les linguistes n'ont pas porté une égale attention aux normes de fonctionnement, parce que, à l'intérieur même des variétés les plus observées, certaines régularités ont échappé aux observateurs, peut-être provisoirement.

3.1.2.3 Les normes prescriptives (aussi appelé normes sélectives, règles normatives, etc.)

Identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle de rejoindre, comme étant « la » norme. Elles hiérarchisent donc les normes de fonctionnement concurrentes, même si elles prennent souvent les apparences des normes descriptives (elles ont plus souvent la forme « le participe s'accorde avec l'objet » que « il faut accorder le participe avec l'objet »), dans un discours méta-ou épilinguistique explicite.

Bien que les critères sous-jacents à la hiérarchisation soient présentés parfois comme internes à la langue (la sélection de formes préférées est dite reposer sur des arguments esthétiques, fonctionnels, logiques, etc.), ils sont le plus souvent externes, les formes valorisées se caractérisant essentiellement par une plus grande fréquence d'emploi dans un groupe social déterminé, identifié de manière variable selon les communautés et selon les circonstances.

Lorsque l'argumentation sur laquelle repose la hiérarchisation des formes fait explicitement référence aux critères externes à la langue et donc aux groupes sociaux, elle fait sien tantôt l'autre priorité, pratiquant parfois un certain panachage, lorsque les différentes priorités se révèlent convergentes, et témoignant de quelque plasticité : dans

²¹ Marie-Louise Moreau (éd.) Sociolinguistique concept de base, p217, Belgique, 1997

certains cas, il s'agira de proscrire les formes des moins scolarisés, parce qu'ils sont ignorants (priorité au capital symbolique), dans d'autres, le « peuple » se verra au contraire crédité d'une connaissance principielle des régularités de la langue(priorité à la tradition).

3.1.2.4. Les normes évaluatives (ou subjectives)

Se situent sur le terrain des attitudes et des représentations. Elle entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant pour partie déterminées par elles. Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales aux formes : ainsi, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires... Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus expressive, plus chaleureuse, les autres étant prétentieuses et froides, etc. La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de la privilégiée les adjectifs « vrai, authentique, pur, etc.

Les normes évaluatives peuvent être implicites ou explicites ; en ce dernier cas, elles sont souvent le domaine de prédilection de diverses stéréotypies.

3.1.2.5. Les normes fantasmées

Avec les normes fantasmées on reste dans le domaine des présentations. Les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conception sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présentent parfois qu'une faible zone d'adhérence avec le réel. individuelles ou collectives (et s'intégrant alors à la culture épi-linguistique du groupe), elles peuvent se greffer sur les quatre types des normes précédentes, dont elles méconnaissent généralement l'extension, avec pour terrain privilégié, mais non exclusif, celui des rapports des normes de fonctionnement, normes prescriptives et évaluatives. Les jeunes francophones seront ainsi réputés ne plus faire de liaisons, les Tourangeaux préserver le contraste /e/-/ɛ/, la forme Elle s'est dite que sera perçue par certains comme plus chic que Elle d'es dit que, etc. Un secteur important des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'est la norme, la part que prennent les grammairiens et les autres institutions normatives dans sa définition, et les groupes sociaux qui la détiennent. On peut ainsi mettre parfois en évidences, dans certaines communautés_ c'est le cas pour la francophonie, qu'une proportion importante²² de locuteurs se représentent la norme comme un ensemble abstrait et

²²Marie-Louise Moreau (éd.) Sociolinguistique concept de base, p217, Belgique, 1997

Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

inaccessible de prescription et d'interdits, qu'ils ne voient s'incarner dans l'usage de personne et par rapport auquel tout le monde se trouve donc nécessairement en défaut.

4. La norme est sa relation avec l'insécurité linguistique

4.1. Aperçus historiques

MOREAU.M.L a regroupé dans son livre cité plus haut des données générales sur la notion de norme, qui ne peuvent que nous intéresser.

D'origine allemande, né au contact de la philosophie néokantienne, le mot norme appliqué à la langue n'est pas d'utilisation ancienne.

Qualifiée de hautement polysémique, la norme est une notion très discutée, et au centre de nombreux débats sur la nature des langues et leur relation à la société.

Entre les deux guerres, ce mot s'est diffusé dans les nouvelles sciences sociales allemandes, pour aller vers le monde anglo-saxon et finir d'apparaître, assez récemment, en linguistique pour ne figurer que tardivement dans les dictionnaires de langue.

Mais ce n'est pas pour autant que la pratique normative n'existait pas. Dans le domaine du français tout ce qui est grammaire est normatif et il est normal que le grammairien vise à réglementer la langue dont il écrit le « (bon) usage ». C'est au milieu du XIX siècle que cette expression perd de son ampleur et que la grammaire normative est périphérique, et se trouve en duel avec la grammaire descriptive soutenue par la linguistique. Mais avec le développement de la sociolinguistique qui rejette la conception de la langue comme un objet homogène, abstrait de ses conditions de production historique et sociale, en excluant l'énonciateur, il a bien fallu reconsidérer la réalité normative qu'on avait voulu écarter.

4.2. La norme linguistique et règle linguistique

La norme renvoie au rapport que les sociétés entretiennent avec les langues et leurs usages.

La notion de « règle » quant à elle renvoie à des phénomènes internes au fonctionnement des langues et désigne le fait que toute langue obéit à des organisations spécifiques au plan phonétique, morphologique et syntaxique. Ceci dit, une norme peut bien exister sans

pour autant obéir aux règles grammaticales, il suffit qu'elle soit partagée par les membres de la même communauté linguistique.²³

4.3. La norme en sociolinguistique

Pour le sociolinguiste le sens de la « norme » est différent de celui utilisé dans le langage usuel où il renvoie à « règle », « recommandation » et donc à la notion de faute.

Pour le sociolinguiste la norme renvoie au fonctionnement collectif, habituel, usuel de la langue. La norme n'est que l'usage commun entre la systémacité de l'idiome et la multiplicité des usages individuels. Et comme les façons de parler habituelles sont différentes, la norme ne sera pas la même partout et sera donc relative par rapport à plusieurs facteurs, à savoir l'appartenance à tel groupe social, à telle profession, à tel espace géographique... chose qui est tout à fait normale. Ceci dit il est indispensable qu'il y ait des formes normées « consensuelles », ainsi pour qu'une langue dominée et donc minorée, domine, elle doit avoir recours aux normes collectives (lexicales, grammaticales, phonétiques, orthographiques.) L'idée c'est qu'il y a des façons à bien parler les langues et d'autres façons sont à condamner.

Il existe, chez tous les locuteurs, une sorte de norme spontanée qui les fait décider que telle forme est à proscrire, telle autre à admirer et c'est ce qu'on appelle le « bon usage ».

Dans ses travaux, LABOV.W distingue entre deux types de normes : normes stigmatisées (voilées, cachées), et normes manifestes (acceptées). Les variantes du statut élevé sont prestigieuses et sont associées au pouvoir social indéniable des locuteurs de la classe supérieure.

Pour la linguistique variationniste, il y a autant de normes que de variations et par conséquent, là où il n'y a pas variation il ne peut y avoir plusieurs normes.

Pour revenir à notre sujet concernant le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiants de français, on a constaté que c'est bien l'écart existant entre ces étudiants et la norme régissant la langue française qui les pousse vers le sentiment d'insécurité linguistique.

Il est plus qu'évident que le sentiment d'insécurité linguistique peut constituer un obstacle à la fois dangereux et infranchissable pour les apprenants de français qui en sont victimes ; leur vocabulaire étant restreint voire même inexistant, l'usage des marques grammaticales est approximatif, ils éprouvent une difficulté douloureuse à organiser

²³ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

chronologiquement et logiquement les parties de leur discours, conséquence immédiate : ce langage affaibli par ces tourments linguistiques n'est valable qu'approximativement et ne peut être utilisé dans une plus large perspective. De ce fait, il interdit l'accès à l'écrit à ceux qui sont impuissant à l'oral, et la langue devient, donc, inaccessible pour eux.

L'être humain, depuis le tout premier moment où il apprend à parler, se trouve soumis à des consignes qu'il doit suivre (on dit ceci, on ne dit pas cela, etc.). Enfant il conjugue mal les verbes, rend féminin ce qui est masculin et vice versa ; il parle au singulier quand il pense au pluriel ...c'est qu'il n'a pas, encore, en sa possession toutes les règles qui gèrent l'univers de la langue. Des règles qu'il acquerra au fur et à mesure qu'il avancera dans la vie. Petit à petit, dans son cerveau, commencera à se construire tout un réseau de règles qui lui faciliteront, le maniement de la langue maternelle. A l'école, l'enfant se voit soumis à d'autres règles, plus académiques et plus difficiles à assimiler et donc à acquérir. C'est une toute nouvelle langue qu'il découvre.

Et c'est justement à ce niveau là que doit commencer l'opération de prévention du sentiment de l'insécurité linguistique, il ne faut pas permettre au faussé de se creuser entre l'apprenant et la norme qui gère la langue étrangère qu'il est entrain d'essayer d'acquérir, non pas sans difficultés, si on prend en considération tous les facteurs (sociaux, culturels et économiques).

Aussi, il est impératif de prendre en charge l'étudiant insécurisé lors de sa première année d'études, et faire en sorte de le débarrasser du sentiment d'insécurité, en renforçant son savoir linguistique et sa connaissance de la norme, chose sans laquelle il lui sera quasiment impossible de terminer ses études en toute sécurité.

« Apprendre une langue, c'est apprendre les règles du système linguistique formel et les règles d'emploi de la langue. Tant qu'un apprenant ne sait pas comment utiliser les ressources d'une grammaire pour énoncer des messages doués de sens dans des situations de la vie réelle, on ne peut pas dire qu'il connaît une langue. Il doit savoir quelle variété de langue utilisé dans telle situation particulière, comment varier son style selon la personne à laquelle il s'adresse, à quel moment il doit parler ou rester silencieux, accompagner ou non tel ou tel geste de son discours. »

C'est ce dont nos étudiants ont besoin, car il ne suffit pas de leur inculquer les règles de base de la langue française, mais aussi il leur faut savoir comment manier cette langue dans divers contextes sociaux.

Pour conclure on a tendance à croire que les normes d'une langue sont établies par des spécialistes dans la matière ; les grammairiens, émetteurs professionnels.

de normes prescriptives, dont l'objectif est l'identification et la promotion des bonnes formes, qui jouent aussi un rôle important dans le processus de codification, de standardisation et de normalisation d'une langue.²⁴

Le produit de leurs travaux n'est qu'une adaptation pure et simple des formes ambiantes dans la communauté et plus précisément dans la classe dominante, détentrice du capital symbolique.

Il suffit alors à ces spécialistes de déplacer des attributions, en se donnant le rôle de celui qui a émis ces sélections, qui sont, au fait, à l'origine de la classe dominante détentrice de la norme, de la légitimité linguistique.

²⁴ Bejaoui Nabila, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#)

Chapitre 03

1. Le cadre méthodologique

1.1.Méthode de collecte des donnés

Dans le but de repérer les signes de l'insécurité linguistique chez les étudiants de la langue française dans l'Université de Jijel et de voir comment elle entrave et freine leur apprentissage, nous avons mené une enquête quantitative par le biais d'un questionnaire visant à toucher le fond du problème.

1.1.1.Le questionnaire

L'enquête par questionnaire est un outil méthodologique d'observation qui comprend un ensemble de questions s'enchaînant de manière structurée et logique. Ce type d'enquête vise à obtenir des données statistiques quantifiables et comparables sur une population précise.

Notre questionnaire est adressé aux étudiants de 1^{ère} année français langue étrangère, il a pour objectif de savoir quelles sont les difficultés des étudiants de 1^{ère} année FLE à l'oral, et également, il est le moyen de vérifier si les réponses obtenus confirment ou infirment notre hypothèse de départ.

2. Questionnaire de recherche

2.1. Méthode d'élaboration :

Nous avons fait le questionnaire dans un terrain tracé « l'Université de Jijel » afin de collecter le maximum d'opinion et des idées de la part des candidats, il permet aux candidats interrogés d'expliquer leur avis et difficultés en relation avec le sujet d'insécurité linguistique.

Les réponses obtenues à l'issue de l'enquête directive constituent le corpus de notre enquête, alors il constitué d'une quarantaine de questionnaire.

2.2. Types de questions posées :

Notre questionnaire comprend 14 questions :

2.2.1. Questions fermées :

Nous avons six questions ouvertes qui ont pour but de savoir les difficulté des étudiants à l'oral pendant les cours, ainsi que les raisons de ces difficultés et de trouver des solutions

pour améliorer les capacités langagières et dépassé les obstacles de s'exprimer oralement en français.

2.2.2. Questions ouvertes :

Nous avons sept questions fermées qui ont pour but de savoir le niveau et le degré de la compréhension et la maîtrise de la langue française, et de capter les signes d'insécurité linguistique chez les étudiants lors de son utilisation de la langue française en classe.

2.2.3. Questions à choix multiples :

Nous avons une seule question à choix multiples qui a pour but de savoir le point faible des étudiants et la raison de la peur et hésitation chez les étudiants lors de l'expression orale en français devant le public.

3. Présentation et finalité des questions posées

Question 01 : Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

- Nous avons posé cette question aux étudiants de 1^{ère} année français pour savoir si le choix de cette filière est personnel ou pas.

Question 02 : Quelle image associez-vous à la langue française ? Positive /négative ?

- Le choix de cette spécialité dépend du degré de la maîtrise de la langue française et plus que l'étudiant soit de niveau haut ou bas en français plus qu'il constitue une image positive ou négative sur la langue c'est pour ça que nous avons choisi cette question à posé aux étudiants.

Question 03 : À quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

- Nous avons posé cette question pour savoir à quel point les étudiants sont confiants et sûrs d'eux-mêmes relativement à la compréhension de la langue vu que la compréhension est nécessaire pour apprendre est comprendre les cours en français. C'est un élément qui, une fois vérifié, permet de se prononcer sur le sentiment de sécurité linguistique relativement à la compréhension.

Question 04 : à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

- L'objectif de notre étude est de savoir comment ce manifeste le phénomène d'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année FLE, et cette question est constitué pour faire l'enquête qui va confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ.

Question05 : Êtes-vous satisfait (e) de la manière dont vous parlez français ?

- L'objectif de cette question est de découvrir les signes d'insécurité linguistique relativement à l'expression orale.

Question 06 : Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Cette question a pour objectif de découvrir la manifestation du phénomène d'IL dans les pratiques langagières en FLE.

Question 07 : Avez-vous peur de commettre des erreurs devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

- Nous avons posé cette question pour découvrir l'un des symptômes d'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année FLE. Qui est la peur et l'hésitation.

Question 08 : Avez-vous peur d'être critiqué(e) par vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Question 09 : Avez-vous peur de du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Question 10 : La peur (ci-dessus exprimée) de commettre des erreurs, d'être critiqué(e) ou d'être sujet à un certain jugement de vos camarades que vous éprouvez à vous exprimer à l'oral est due (choisissez la bonne réponse) :

- a – au manque de maîtrise de la langue orale.
- b – au souci de ne s'exprimer que si vous êtes sûr(e) de le faire correctement.
- c – au fait que vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir le faire correctement.

- L'objectif de ces trois dernières questions est de confirmer l'existence ou non du sentiment d'insécurité linguistique comme obstacle de communication et qui devient un problème de manque de confiance en soi chez les apprenants.

Question 11 : Quelle langue utilisez-vous en dehors de la classe pour communiquer avec vos camarades, amis, et famille ? Et pourquoi ?

- Vu que l'Algérie offre une diversité riche en matière de plurilinguisme par la présence de quatre langues : l'arabe algérien, l'arabe classique ou littéraire, le berbère, le français et l'anglais ; la pratique langagière du français est nécessaire. Donc nous avons posé cette question aux étudiants pour savoir le degré d'utilisation de cette langue dans l'entourage de ces apprenants et tenter de faire le lien entre cet usage et le phénomène d'insécurité linguistique qui nous occupe.

Question 12 : Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

- L'objectif de cette question est de laisser le champ libre aux étudiants pour exprimer leurs problèmes langagiers et psychiques qui empêchent leur expression orale en français en classe, et tenter de faire le lien entre ces méthodes et le phénomène d'insécurité linguistique.

Question 13 : Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

- L'objectif de cette question est de savoir les méthodes des étudiants pour améliorer leurs capacités langagières pour bien exprimer oralement en français sans peur ou hésitation, et tenter de faire le lien entre ces méthodes et le phénomène d'insécurité linguistique.

Question 14 : Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

Nous avons laissé le champ libre aux étudiants pour proposer des solutions pour traiter le problème d'insécurité linguistique pour qu'ils soient courageux et compétant lorsqu'ils s'expriment oralement en français.

4. Présentation statistique des réponses

Question 01 : Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

Présentation des données

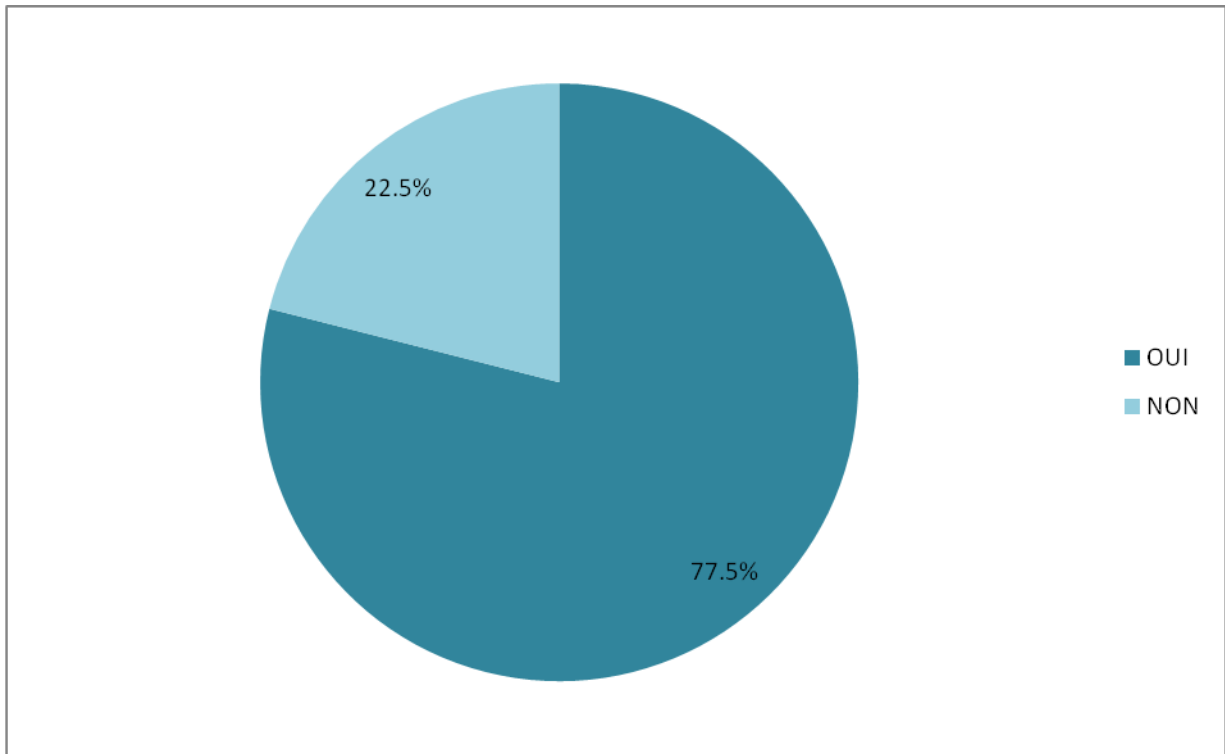
77.5% des étudiants déclarent qu'ils ont choisi de suivre des études universitaires de langue française, et 22.5% des étudiants déclarent qu'ils n'ont pas choisi la langue française comme études universitaires.

Question 01	Oui	Non
	31	09

Commentaire

On voit que le choix des études universitaire en langue française est personnel chez la majorité des étudiants ce qui nous dit qu'ils ont des capacités langagières suffisante pour

continué leurs études en français ; puisque le choix de la spécialité nous renseigne sur la motivation et le niveau des étudiants inscrits, donc ses réponses signifie qu'ils sont compétent, motivé et capable pour continuer leur enseignement universitaire en français.



Question 02 : Quelle image associez-vous à la langue française ? Positive /négative ?

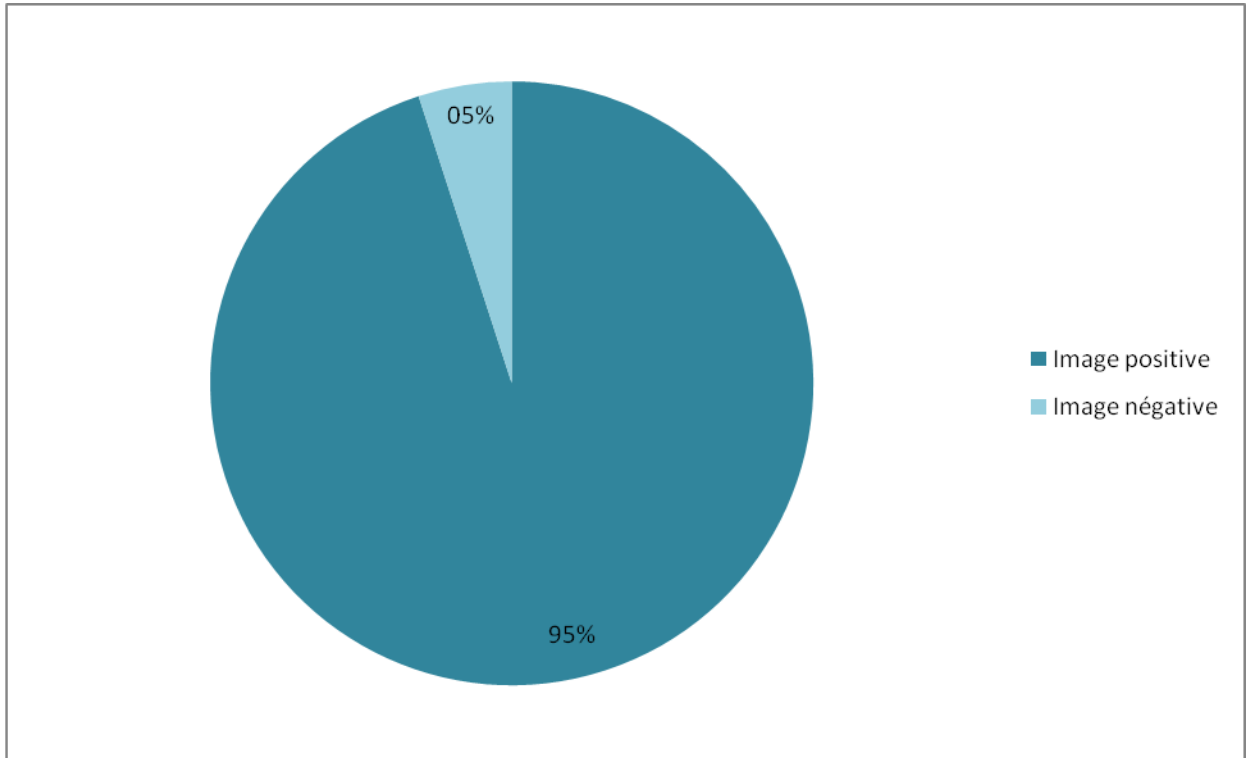
Présentation des données

95% des étudiants disent qu'ils associent une image positive à la langue française tant dit que 5% des étudiants qui restent, associent une image négative à la langue française.

Question 02	Positive	Négative
	38	2

Commentaire

A partir de la 2^{ème} question, on trouve que la majorité des enquêtés associent une image positive sur la langue française ce qui explique leur énergies positive et motivation et leurs niveau et capacités pour apprendre en français.



Question 03 : quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

Présentation des données

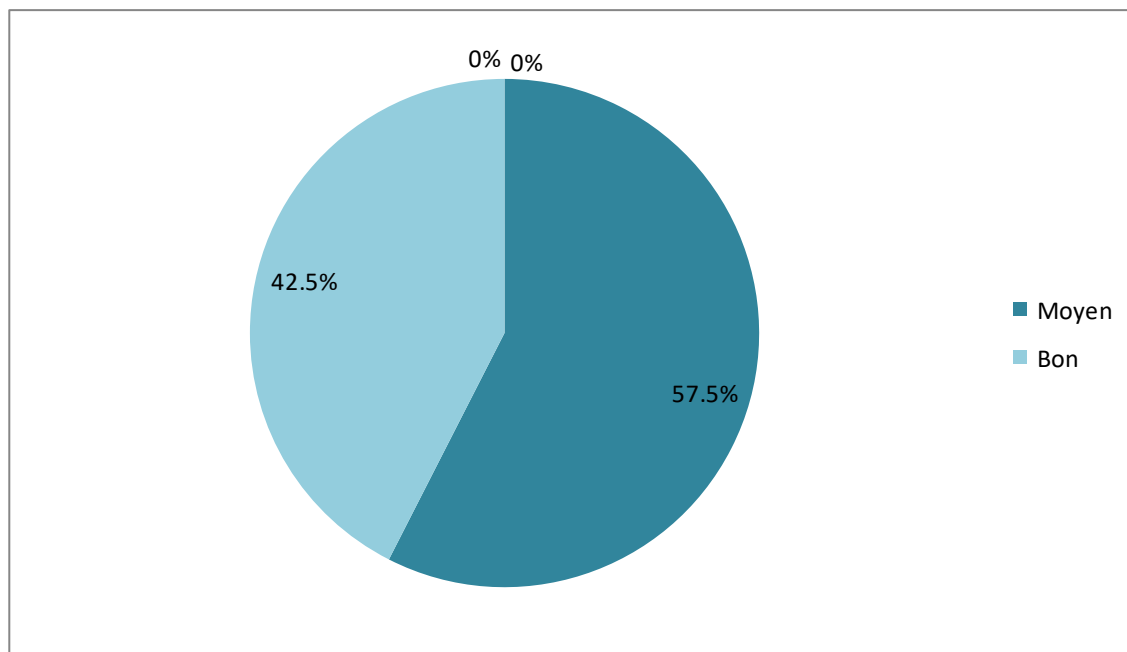
La 3^{ème} question prend en considération le problème de compréhension orale ; 57.5% de nos enquêtés disent que leurs degré de compréhension de la langue française est moyen et 42.5% déclarent que leurs degré est bon tant que personne ne voit son degré de compréhension de cette langue est faible ou excellent.

Question03	Faible	Moyenne	Bonne	Excellente
------------	--------	---------	-------	------------

	0	23	17	0
--	---	----	----	---

Commentaire

D'après les réponses des étudiants choisis pour l'enquête, on découvre que ces étudiants ne rencontrent pas de difficultés à la compréhension de la langue française ce qui explique leur confiance et qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes relativement à la compréhension de la langue.



Question 04 : à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

Présentation des données

2.5% des étudiants déclarent que leur degré de la maîtrise des règles de la langue française est faible, 50% des étudiants ont un degré moyen, 45% sont Bon et 2.5% sont excellent.

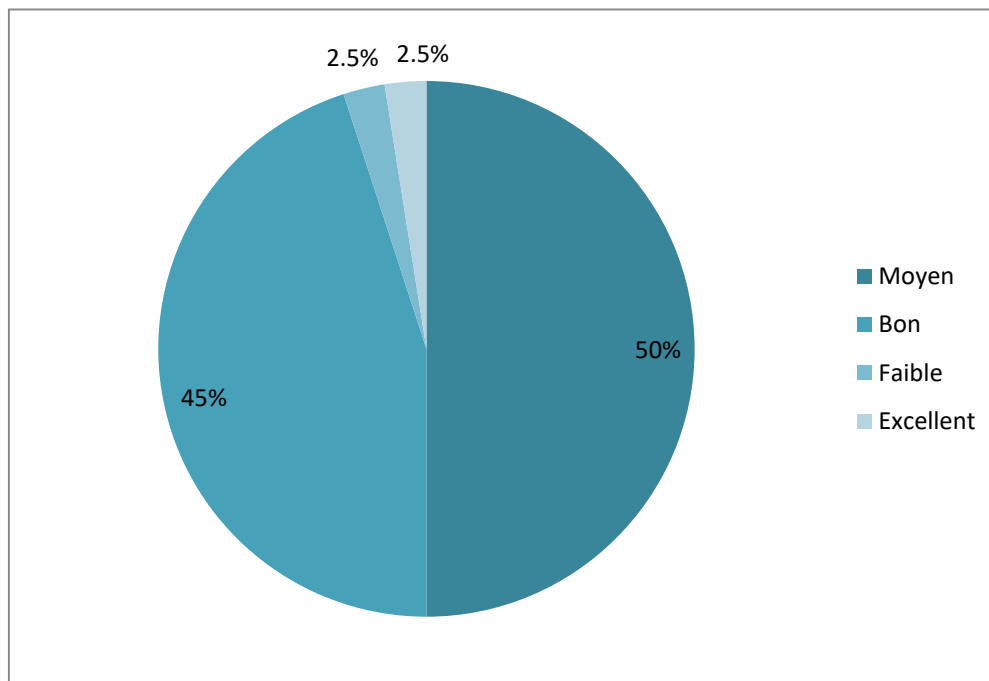
Question04	Faible	Moyenne	Bonne	Excellente
------------	--------	---------	-------	------------

	1	18	20	1
--	---	----	----	---

Commentaire

L'objectif de la 4^{ème} question est de découvrir le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiants puisque la sécurité linguistique dépend du degré de la maîtrise de la langue.

D'après leurs repenses qui nous confirme qu'il n ya pas de sentiment linguistique chez eux, vu que seulement une personne déclare que son degré de la maîtrise des règles de la langue française est faible.



Question05 : Êtes-vous satisfait (e) de la manière dont vous parlez français ?

Présentation des données

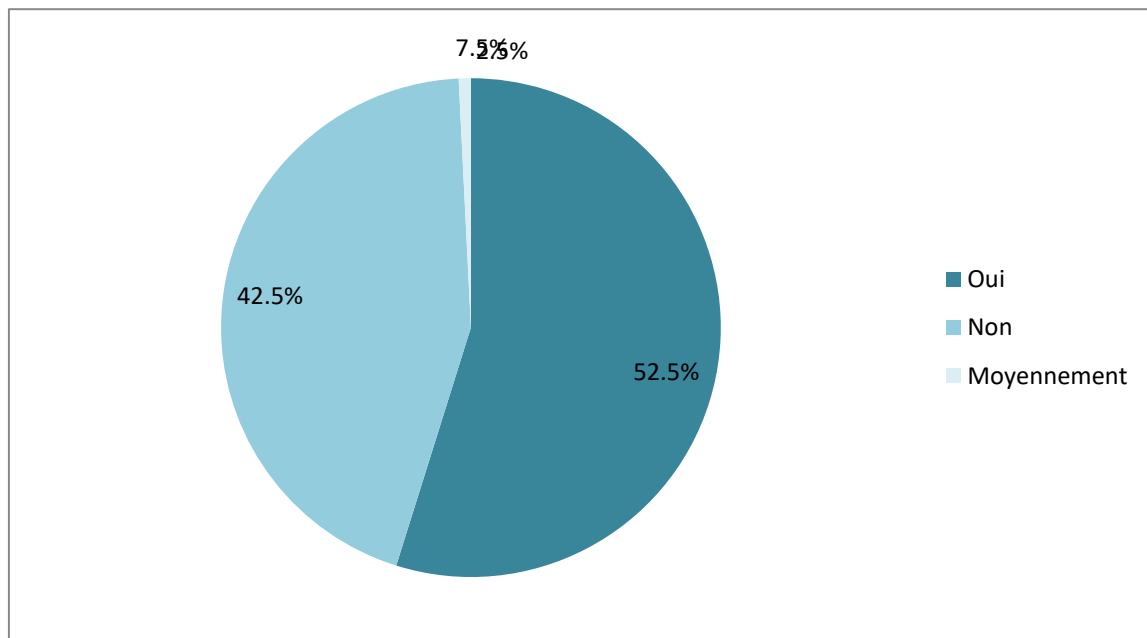
52.5% des étudiants sont satisfaites de leur manière dont ils parlent français, 7.5% ne sont pas satisfaites de la manière dont ils parlent français et 42.5% disent moyennement.

Question05	Oui	Non	Moyennement
	21	3	16

Commentaire

L'objectif de la 5^{ème} question est de découvrir les signes d'insécurité linguistique chez les étudiants vu que la satisfaction ou non de la façon de parler en français nous conduit à l'existence de la peur et l'hésitation, au manque de confiance en soi chez ces étudiants.

D'après ses repenses, on voit que seulement 3 étudiants ne sent pas satisfaites de leur manière de parler français ce qui nous explique logiquement non existence des signes d'insécurité linguistique chez ces étudiants.



Question 06 : Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

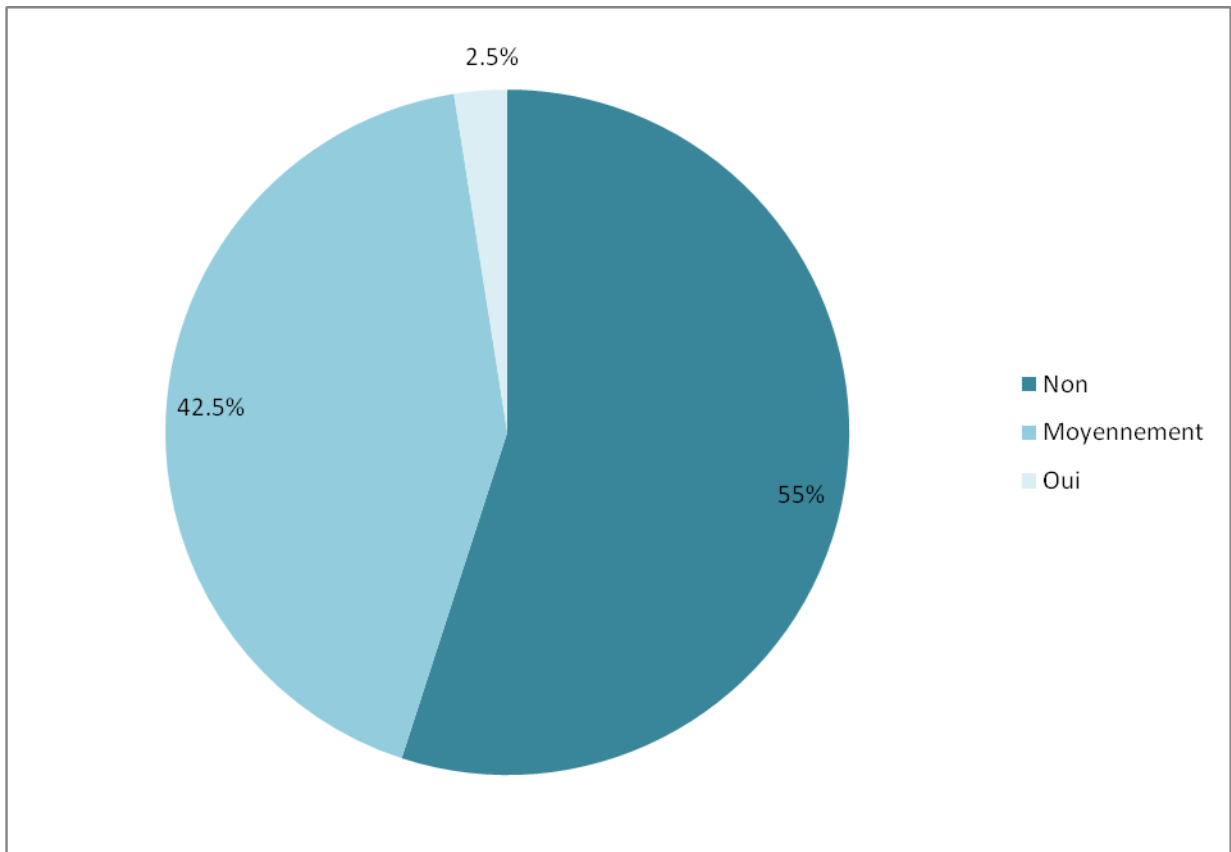
Présentation des données

55% des étudiants déclarent qu'ils n'ont pas des difficultés à exprimer en français pendant les cours et seulement 2.5% des étudiants déclarent qu'ils ont des difficultés à exprimer en français pendant les cours tant dit que 42.5% choisi moyennement.

Question 06	Oui	Non	Moyennement
	01	22	17

Commentaire

Cette question à pour objectif de découvrir la manifestation du phénomène d'insécurité linguistique dans les pratiques langagières en français chez les étudiants, on a trouvé un seul étudiant qui a déclaré qu'il a des difficultés à exprimer en français pendant les cours. D'après ses repenses on trouve que ce phénomène d'insécurité linguistique n'existe pas chez ces étudiants vu que les difficultés d'expression orale en classe vient d'abord de la non maitrise des règles de la langue ce qui provoque ce sentiment d'insécurité.



Question 07 : Avez-vous peur de commettre des erreurs devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des données

60% des étudiants ont peur de commettre des erreurs devant leur professeur quand ils expriment oralement en français tant dit que 40% n'ont pas peur de commettre des erreurs lors de l'expression orale en français.

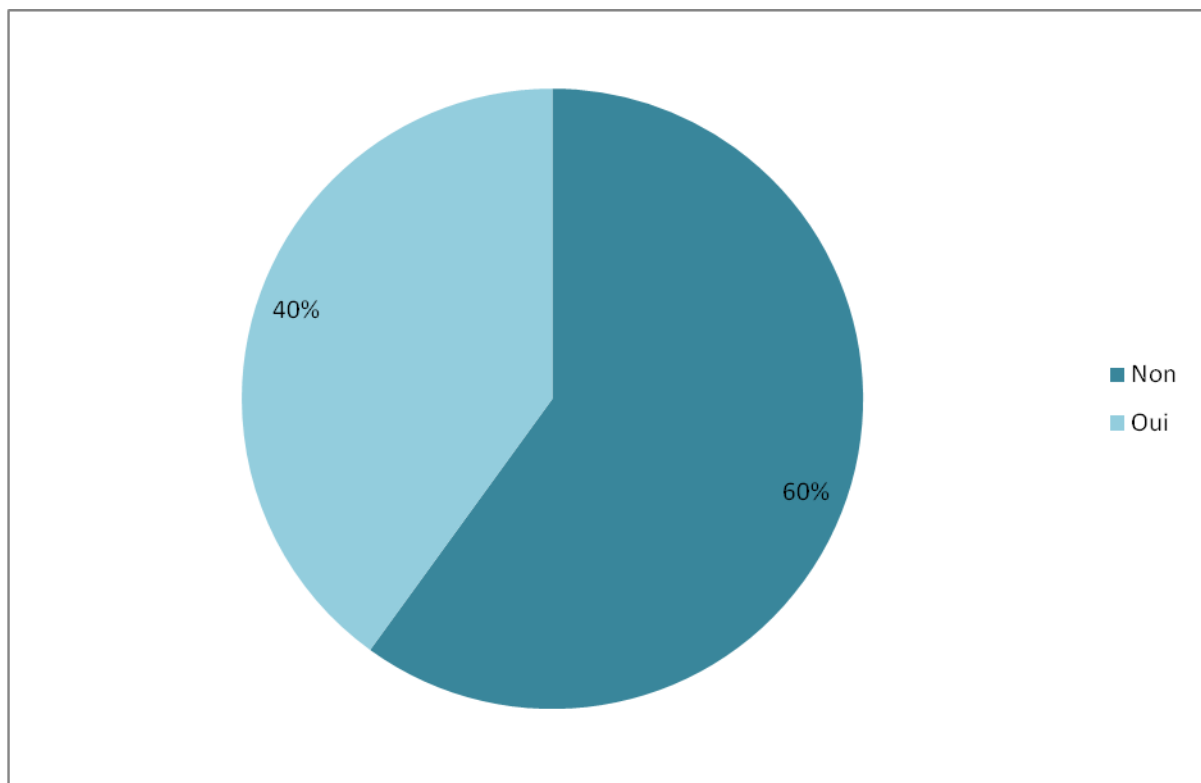
Question 07	Oui	Non
	24	16

Commentaire

L'objectif de cette question est de découvrir l'un des symptômes d'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année français langue étrangère qui est la peur et l'hésitation.

D'après les repenses obtenues on découvre l'existence de l'un des signes d'insécurité linguistique qui est la peur et l'hésitation chez les étudiants lors de l'expression orale en français.

Ce sentiment de peur et d'hésitation vient d'une dévalorisation de compétence et niveau de la maîtrise de la langue chez ces apprenants, ce qui confirme la non maîtrise de langue chez ces étudiants.

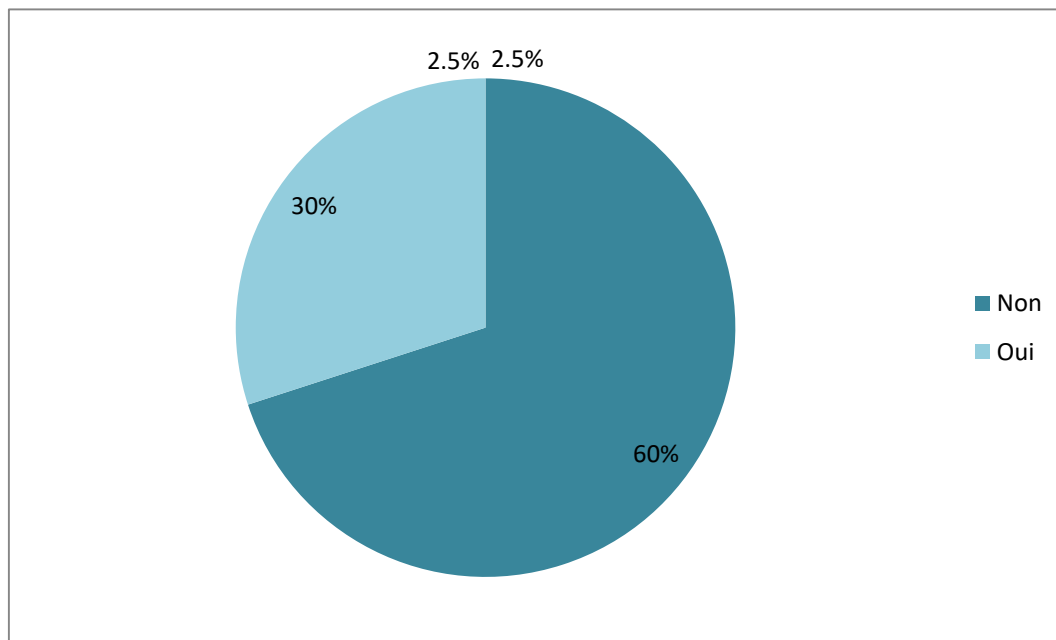


Question 08 : Avez-vous peur d'être critiqué(e) par vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des données

70% des étudiants disent qu'ils n'ont pas peur d'être critiqué par les professeurs tant dit que 30% déclarent qu'ils ont peur d'être critiqué par les professeurs pendant l'expression orale en français.

Question 08	Oui	Non
	12	28

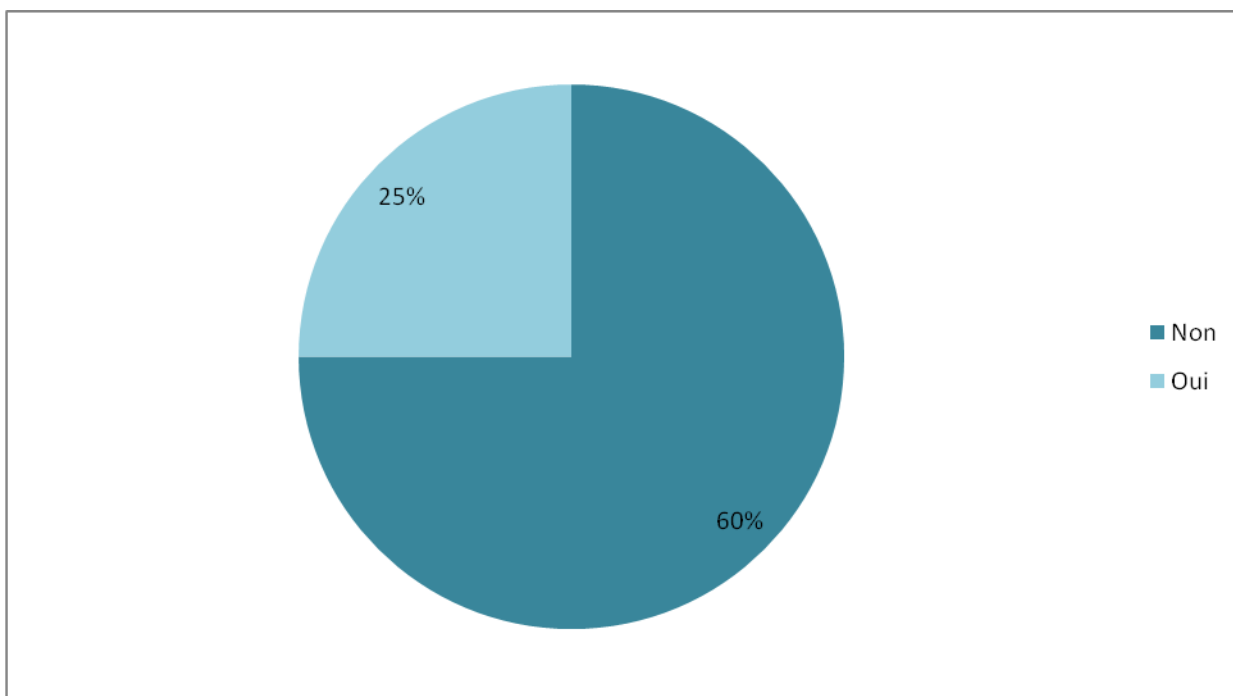


Question 09 : Avez-vous peur de du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des données

75% des étudiants déclarent qu'ils n'ont pas peur et 25% déclarent qu'ils ont peur du jugement de leurs camarades quand ils expriment oralement en français.

Question09	Oui	Non
	10	30



Question 10 : La peur (ci-dessus exprimée) de commettre des erreurs, d'être critiqué(e) ou d'être sujet à un certain jugement de vos camarades que vous éprouvez à vous exprimer à l'oral est due (choisissez la bonne réponse) :

- a – au manque de maîtrise de la langue orale.
- b – au souci ne s'exprimer que si vous êtes sûr(e) de le faire correctement.
- c – au fait que vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir le faire correctement.

Présentation des données

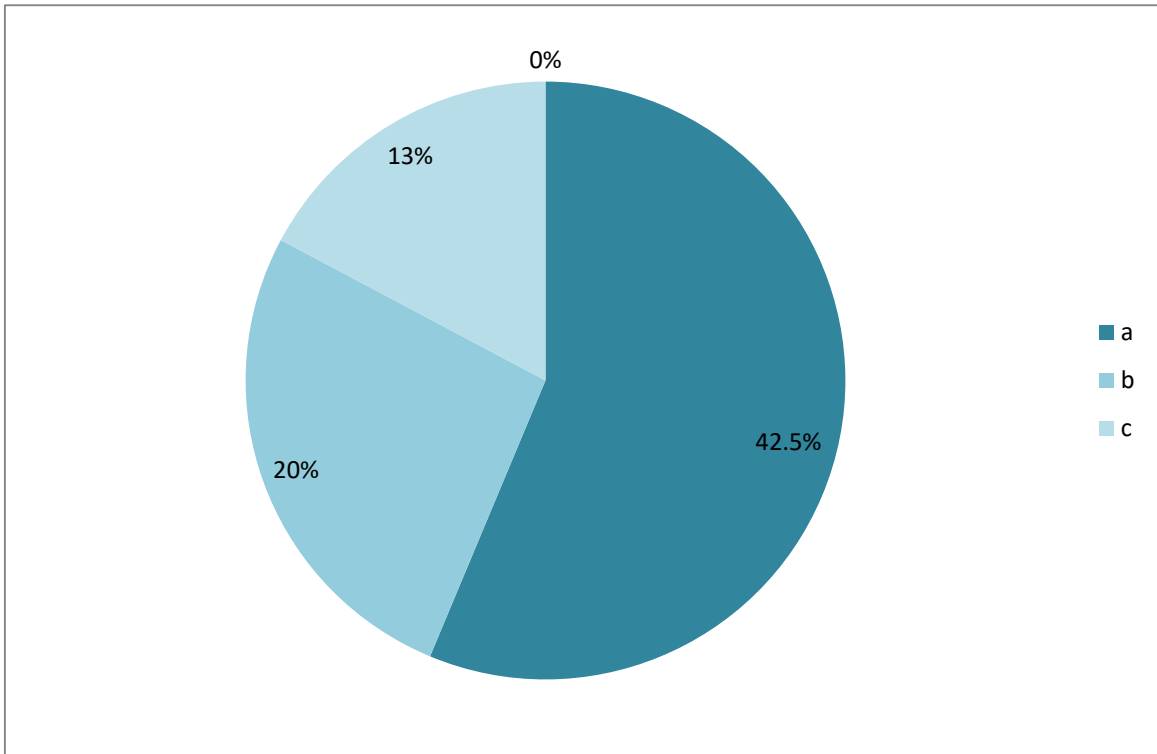
42.5% ont choisirent « a », 20% des enquêtés choisirent « b » et 12% pour le choix « c ».

Question10	a	b	c
	17	8	5

Commentaire

L'objectif des questions 8 et 9 est de confirmer l'existence ou non du sentiment d'insécurité linguistique comme obstacle de communication et qui devient un problème de manque de confiance en soi chez les apprenants, alors que la 10^{ème} question qui est enchaîné à la question 9 a pour objectif de découvrir les causes principale du sentiment d'insécurité linguistique qui nous guide à répondre à notre hypothèse de départ.

D'après les repenses des étudiants aux questions 8 et 9, on trouve que le sentiment d'insécurité linguistique n'existe pas chez eux vu que la majorité des ces enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont pas peur de critiques ni de jugement des professeurs ou de leur camarades, tant dit que les données de la 10^{ème} question qui est présenté sous forme d'un QCM, nous confirme l'existence de ce sentiment d'insécurité vu que la majorité des étudiants ont exprimé leur problèmes qui empêchent leur expression en français dont dans la plupart des cas, la cause principale du sentiment d'insécurité linguistique est la non maîtrise des règles de la langue française.



Question 11 : Quelle langue utilisez-vous en dehors de la classe pour communiquer avec vos camarades amis, et famille ? Et pourquoi ?

Présentation des données

Question11	La famille	Les amis	Les camarades
	La plupart des étudiants utilisent la langue arabe (l'arabe dialectal).	Les étudiants utilisent un mélange codique entre le français et l'arabe dialectal.	Les étudiants utilisent un mélange codique entre le français et l'arabe dialectal.

La minorité des étudiants qui utilisent d'autres langues étrangères, utilisent l'anglais, espagnol et italien dans leurs conversations (les langues des filières littéraires au lycée).

Commentaire

Vu que l'Algérie offre une diversité riche en matière de plurilinguisme par la présence de quatre langues : l'arabe algérien, l'arabe classique ou littéraire, le berbère, le français et l'anglais ; la pratique langagière du français est nécessaire. Donc nous avons posé cette question aux étudiants pour savoir le degré d'utilisation de cette langue dans l'entourage de ces apprenants et tenter de faire le lien entre cet usage et le phénomène d'insécurité linguistique qui nous occupe.

D'après les repenses des enquêtés, on trouve que la plupart des étudiants n'utilisent pas le français avec leur familles, même avec les amis et les camarades, les cas de mélange codique sont très claire dans leur situations de communication ça veut dire qu'ils n'ont pas confiants ni capable de faire une conversation ou même de construire une seule phrase complète en français, ce qui explique est provoqué le sentiment d'insécurité linguistique pendant l'expression orale en classe.

Question 12 : Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

Représentation des données

- La plupart des étudiants voient que les raisons qui empêchent les étudiants de parler français sont :
 - Le manque de confiance en soi
 - La peur et l'hésitation
 - La timidité

Ils pensent que toutes ces raisons sont à cause de non maîtrise des règles et normes qui gèrent la langue française, et la pauvreté de leur bagage linguistique.

- Il ya quelques étudiants ont évité de répondre à cette question.

Commentaire

L'objectif de cette question est de laisser le champ libre aux étudiants pour exprimer leurs problèmes langagiers et psychiques qui empêchent leur expression orale en français en classe, et tenter de faire le lien entre ces méthodes et le phénomène d'insécurité linguistique.

Les étudiants ont exprimé honnêtement leurs problèmes psychiques qui empêchent leur expression orale en français qui sont exactement les signes d'insécurité linguistique que nous avons déjà abordé au premier chapitre de la partie théorique.

D'après les déclarations des étudiants, les raisons du sentiment d'insécurité linguistique renvoient au non-maîtrise de la langue, même les étudiants qui ont évité de répondre à cette question, ça signifie pour nous qu'ils ont des problèmes de compréhension aussi, ce qui contredit leur réponse à la 3ème question et ça répond directement à notre hypothèse de départ.

Question 13 : Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Présentation des données

- La majorité des étudiants voient que la solution c'est de regarder les films, lire les romans et les journaux.
- La minorité des étudiants qui restent, pensent qu'il faut communiquer avec les gens en français pour améliorer la prononciation et utiliser les dictionnaires pour développer les capacités langagières en français.

Commentaire

L'objectif de cette question est de savoir les méthodes des étudiants pour améliorer leurs capacités langagières pour bien exprimer oralement en français sans peur ou hésitation, et tenter de faire le lien entre ces méthodes et le phénomène d'insécurité linguistique.

Puisque la confiance en soi dépend de la maîtrise des règles de langue, tous les étudiants sont conscients de leurs problèmes de langue vu que toutes les solutions proposés par eux reposent sur le renforcement des capacités langagières pour éliminer ce sentiment d'insécurité.

Question 14 : Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

Présentation des données

Les étudiants de 1^{ère} année française pensent que les meilleures solutions pour dépasser l'obstacle de s'exprimer en français sont :

- Ecouter et lire en français.
- Apprendre des nouveaux mots chaque jour.
- Avoir le courage pour communiquer en français malgré qu'il fasse des erreurs pour apprendre.

Commentaire

Nous avons laissé le champ libre aux étudiants pour proposer des solutions pour traiter le problème d'insécurité linguistique pour qu'ils soient courageux et compétants lorsqu'ils expriment oralement en français.

Nos étudiants enquêtés voient qu'il faut avoir le courage de communiquer en français sans peur ou hésitation de commettre des erreurs mais d'un cotés nous découvrons qu'ils sont conscients de l'importance du renforcement du bagage linguistique puisque la confiance en soi dans les situations de communication dépend de la maitrise de la langue.

5. Analyses de données statistiques

Notre recherche avait comme objectif d'analyser et de confronter les résultats du questionnaire adressé à des étudiants pour appréhender le phénomène d'insécurité linguistique et ses causes chez les apprenants. Nous avons analysé ce phénomène et les difficultés des étudiants dans la filière de la langue française. Nous allons interpréter les principaux résultats de notre enquête.

Le croisement et la contradiction des réponses des étudiants, montre que les étudiants ont besoin d'aide pour traiter cette insécurité car poursuivre des études en français à l'université représente un obstacle de langue dans sa terminologie en plus de la complexité du savoir, une compétence que les étudiants ne maîtrisent pas. Contrairement à ce qu'ils expriment par ses choix de repenses aux six premières questions posé :

La 1ère question ; le choix des études universitaire en langue française est personnel chez la majorité des étudiants ce qui nous dit qu'ils ont des capacités langagières suffisante pour continué leurs études en français.

La 2ème question ; la majorité des enquêtés associent une image positive sur la langue française ce qui explique leur énergies positive et motivation et leurs niveau et capacités pour apprendre en français.

La 3ème question ; on découvre que ces étudiants ne rencontrent pas des difficultés à la compréhension de la langue française ce qui explique leur confiance et qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes relativement à la compréhension de la langue.

La 4ème question ; seulement une personne déclare que son degré de la maitrise des règles de la langue française est faible, ce qui nous explique normalement qu'il n'existe pas le sentiment d'insécurité linguistique chez ses étudiants.

La 5ème question ; parmi 40 étudiants questionné, seulement 3 étudiants ne sent pas satisfaites de leur manière de parler français ce qui nous explique logiquement non existence des signes d'insécurité linguistique chez ces étudiants.

La 6ème question ; On a trouvé un seul étudiant qui a déclaré qu'il a des difficultés à exprimer en français pendant les cours, ça veut dire que ce sentiment d'insécurité linguistique n'existe pas chez ces étudiant vu que les difficultés d'expression renvoient à la non maîtrise des normes de la langue.

Les étudiants évoquent la présence de l'insécurité linguistique lors de la prise de parole à travers plusieurs facteurs relevés tels que la timidité, la baisse de voix, la peur d'être ridiculisé par l'autre, le manque de confiance en soi, l'hésitation, les coupures, les répétitions, les reformulations, et surtout l'alternance codique. Tous ces éléments relevés à partir du croisement des réponses du questionnaire montrent que les étudiants sont conscients de leur insécurité linguistique, on trouve ça dans ses réponses aux 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, et 11ème questions :

La 7ème question ; D'après les réponses obtenues on découvre l'existence de l'un des signes d'insécurité linguistique qui est la peur et l'hésitation chez les étudiants lors de l'expression orale en français.

Ce sentiment de peur et d'hésitation vient d'une dévalorisation de compétence et niveau de la maîtrise de la langue chez ces apprenants, ce qui confirme la non maîtrise de langue chez ces étudiants.

La 8ème, 9ème et 10ème question :

L'objectif des questions 8 et 9 est de confirmer l'existence ou non du sentiment d'insécurité linguistique comme obstacle de communication et qui devient un problème de manque de confiance en soi chez les apprenants, alors que la 10ème question qui est enchaînée à la question 9 a pour objectif de découvrir les causes principales du sentiment d'insécurité linguistique qui nous guide à répondre à notre hypothèse de départ.

D'après les réponses des étudiants aux questions 8 et 9, on trouve que le sentiment d'insécurité linguistique n'existe pas chez eux vu que la majorité de ces enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont pas peur de critiques ni de jugement des professeurs ou de leur camarades, tant dit que les données de la 10ème question qui est présentée sous forme d'un QCM, nous confirment l'existence de ce sentiment d'insécurité vu que la majorité des étudiants ont exprimé leurs problèmes qui empêchent leur expression en français dont dans la plupart des cas, la cause principale du sentiment d'insécurité linguistique est la non maîtrise des règles de la langue française.

En effet, les étudiants étant habitués à un enseignement arabisé dans le secondaire se retrouvent devant un enseignement en français qui présente un modèle inhabituel avec son lexique spécialisé, d'où l'importance de prendre en compte l'effet de l'insécurité linguistique sur leurs apprentissages.

La 11ème question : on trouve que la plupart des étudiants n'utilisent pas le français avec leur familles, même avec les amis et les camarades, les cas de mélange et d'alternance

codique sont très claire dans leur situations de communication ça veut dire qu'ils n'ont pas confiants ni capable de faire une conversation ou même de construire une seule phrase complète en français, ce qui explique est provoque le sentiment d'insécurité linguistique pendant l'expression orale en classe.

Toutes ces remarques montrent que la grande majorité des étudiants questionnés a une perception négative de la langue française, ce qui augmente le taux d'insécurité linguistique chez eux, on remarque ça dans ses repenses à la 12ème question :

La question 12 :

Les étudiants ont exprimé honnêtement leurs problèmes psychiques qui empêchent leur expression orale en français qui sont exactement les signes d'insécurité linguistique que nous avons déjà abordé au premier chapitre de la partie théorique.

D'après les déclarations des étudiants, les raisons du sentiment d'insécurité linguistique renvoi au non maîtrise de la langue, même les étudiants qui ont évité de reprendre à cette question, ça signifie pour nous qu'ils ont des problèmes de compréhension aussi, ce qui contredit leur repenses à la 3ème question et ça reprend directement à notre hypothèse de départ.

Lorsque nous avons demandé aux étudiants de présenter quelques procédures de remédiassions pour faire face à l'insécurité linguistique, les résultats montrent que les étudiants proposent : regarder les films, lire les romans et les journaux, La communication avec les gens en français pour améliorer la prononciation et utiliser les dictionnaires pour développer les capacités langagières en français ; ainsi que écouter chaque jour des chansons et des vidéos en français , apprendre des nouveaux mots chaque jour, avoir le courage de communiquer en français malgré qu'il fasse des erreurs ; donc ils voient qu'il faut s'adapté à la nouvelle situations linguistique et apprendre la langue pour être plus compétant et plus ouvert sur le monde puisque ils souffrent de ce sentiment d'insécurité, on trouve ça dans ses repenses aux questions 13 et 14 :

La question 13:

Puisque la confiance en soi dépend de la maîtrise des règles de langue, tous les étudiants sont conscients de leurs problèmes de langue vu que toutes les solutions proposés par eux reposent sur le renforcement des capacités langagières pour éliminer ce sentiment d'insécurité.

La 14ème question:

Nos étudiants enquêtés voient qu'il faut avoir le courage de communiquer en français sans peur ou hésitation de commettre des erreurs mais d'un cotés nous découvrons qu'ils sont conscients de l'importance du renforcement du bagage linguistique puisque la confiance en soi dans les situations de communication dépend de la maîtrise de la langue.

L'objectif de ce travail était d'identifier l'existence et la forme du sentiment d'insécurité linguistique chez des étudiants de 1^{ère} année FLE à l'université de Jijel , d'analyser les pratiques déclarées des étudiants en classe pour voir s'il a une prise en compte de ce phénomène et d'essayer de faire des propositions pour pallier ce problème. Nous soulignons l'un des résultats importants, celui de la relation entre la perception négative de la langue française et l'insécurité linguistique.

La nécessité de passer d'un regard négatif envers le plurilinguisme en général et la langue française en particulier vers un regard plus positif s'impose pour familiariser les apprenants à cette réalité linguistique par l'éveil et l'ouverture sur le monde.

En effet, l'objectif principal de toute langue est de servir de moyen de communication dans des situations authentiques.

L'Algérie offre une diversité riche en matière de plurilinguisme par la présence de quatre langues: l'arabe algérien, l'arabe classique ou littéraire, le berbère, le français et l'anglais. Il est donc important de revoir les principes méthodologiques de l'enseignement des langues en favorisant une culture du plurilinguisme et une éducation à l'inter culturalité.

6. Résultats

Notre étude avait pour objectif d'identifier les signes et les causes de l'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année licence français langue étrangère de l'université de Jijel. Grâce aux résultats du croisement des réponses du questionnaire écrit, nous confirmons la présence d'un sentiment d'insécurité linguistique confirmé à travers les repenses contradictoires de la majorité des étudiants qui déclarent qu'ils ont un bon niveau en français mais qu'ils expriment d'un autre coté leur peur et hésitation lorsque ils s'expriment oralement en français en classe devant l'enseignant et les camarades.

Nos résultats confirment la manifestation de l'insécurité linguistique chez les étudiants qui est due au non maitrise de la langue.

Il ne s'agit pas de conclure en disant simplement qu'il y a effectivement une insécurité linguistique chez les apprenants algériens, mais de tenir compte de ce phénomène et de ses conséquences sur l'apprentissage et de proposer des procédures de remédiassions pour faire face à ce problème linguistique, vu que le vocabulaire riche et la connaissance parfaite de la grammaire apportent une sécurité linguistique aux étudiants pour une expression orale sans fautes ou erreurs ; il faut développer des stratégies d'enseignement des langues étrangères entre le secondaire et l'université permettant aux étudiants d'acquérir tant les compétences linguistique que notionnelles et pour mettre fin à ce sentiment d'insécurité il faut que les enseignant mettent les étudiants en confiance.

Conclusion générale

En conclusion, notre étude avait pour objectif d'identifier les signes et les causes de l'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année licence français langue étrangère de l'université de Jijel. Nous avons visé les difficultés et les obstacles qui empêchent les étudiants à communiquer oralement en français.

Nous avons tenté de savoir la forme et la cause du sentiment d'insécurité linguistique chez les apprenants pendant l'expression orale, nous avons supposé que la non maîtrise des règles et normes qui gère le français provoque ce sentiment d'inconfort de peur de timidité et d'hésitation chez les étudiants ; ce sentiment empêche les divers pratiques langagières aussi bien de la vie estudiantine que la vie personnelle.

Les résultats de notre enquête confirment cette hypothèse, où on voit clairement la manifestation de l'insécurité linguistique chez les étudiants qui est due au non maîtrise de la langue française, Les étudiants ont exprimé honnêtement leurs problèmes psychiques qui empêchent leur expression orale en français qui sont exactement les signes d'insécurité linguistique (peur et d'hésitation) que nous avons déjà abordé au premier chapitre de la partie théorique.

D'après les déclarations des étudiants, les raisons du sentiment d'insécurité linguistique renvoi au non maîtrise de la langue, plus que l'étudiant approche à la norme, plus qu'il est à l'abri de ce sentiment d'insécurité.

Notre deuxième partie de questionnement portait sur les procédures de remédiassions pour faire face à l'insécurité linguistique, vu que la confiance en soi dans les situations de communication dépend de la maîtrise de la langue, Il est donc important de revoir les principes méthodologiques de l'enseignement des langues étrangères entre le secondaire et l'université permettant aux étudiants d'acquérir tant les compétences linguistique que notionnelles en favorisant l'installation des compétences de l'expression orale en proposant des supports oraux plus adéquats, et pour mettre fin à ce sentiment d'insécurité il faut que les enseignant mettent les étudiants en confiance.

En fin, les résultats de notre enquête confirment les hypothèses de départ, et confirme l'idée que le manque de confiance en soi explique le sentiment d'insécurité linguistique qui vient de la non maîtrise des règles de la langue, donc la confiance à l'oral dépend du degré de la maîtrise des règles et normes qui gères la langue.

Bibliographie

Bibliographie

- Bretegnier,A., 2002, SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE , Nicole GUEUNIER, Editions L'Harmattan: 127.
- Bourdieu, P., 1982Ce que parler veut dire, Lieu et maison d'édition,
- Dubois J. Dictionnaire de la linguistique, Larousse, 2001.
- Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Les Éditions de Minuit. P. ; 201.
- Moreau, M-L, 1997, Sociolinguistique, les concepts de base, Liège.
- Marielle Rispaïl et Leïla Messaoudi (dir.), DES LANGUES MINORITAIRES EN CONTEXTE PLURILINGUE FRANCOPHONE, Revue CAHIERS DE LINGUISTIQUE, vol. 42, n° 1, 2016, EME Éditions, 283 p.
- Thèse 1999 : Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Réunion, UPRES-A 6058 du CNRS, 4 volumes de thèse (1086 p), 2 volumes d'annexes (423 p). (Consulté le 25 mars 2023).
- Bejaoui Nabila, l'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du français en algérie, janvier 2010 [L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie \(1\).pdf](#) (consulté le 12 février 2023).
- Cours de linguistique contrastive, S2, M1, SDL(2022), Université de Jijel [elearning.univ-jijel.dz/user/profile.php?id=23908](#) (Consulté le 15 mars 2023).
- Francis Debyser 1970, La linguistique contrastive et les interférences [article] [La linguistique contrastive et les interférences - Persée \(persee.fr\)](#) (Consulté le 17 mars 2023).
- Gudrun Ledegen, Aude Bretegnier(2003). Edition l'Harmattan (1janvier2003), 347p. [Amazon.fr - Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques en hommage à Nocolé Gueunier - Ledegen, Gudrun, Bretegnier, Aude - Livres](#) (Consulté le 30 mars 2023).
- LALILECHE Nadir BEN MEBAREK BENSALÉM (2021). <https://www.asip.cerist.dz/en/downArticle/658/5/2/170603> (Consulté le 08 2023).
- Thouraya Ben Amor Ben Hamida Synergies Tunisie, Les défigement dans les séquences, n° 1 - 2009 [Hamida.pdf \(gerflint.fr\)](#) (Consulté le 18 mars 2023).

- Thierry Bulot, Philippe Blanchet, Jean Emile Gombert(2010),(UOH/ Université Rennes 2/ 2010). <http://www.sociolinguistique.fr/cours-4-4.html> (Consulté le 25 décembre 2022).

-Véronique CASTELLOTTI Université François Rabelais –Tour Danièle MOORE ENS Lettres et Sciences Humaines – Lyo, REPRESENTATIONS SOCIALES DES LANGUES ET ENSEIGNEMENTS Europe, Strasbourg 2002. [CastellottiMooreFR \(coe.int\)](#) (Consulté le 05 avril 2023).

-Socio lingue (2018)CHAPITRE VI ATTITUDES ET REPRESENTATIONS, Université de bouira [Sociolingue-CHAPITRE-VI.pdf \(univ-bouira.dz\)](#) (Consulté le 27 mars 2023).

Annexes

Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue et Lettres françaises

Questionnaire destiné aux étudiants de 1^{ère} année langue et Lettres françaises

Cher (e) répondant(e),

Le présent questionnaire est élaboré dans l'intention de mener une recherche en Master de sciences du langage et portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} année français à l'oral. Votre contribution étant décisive pour la réalisation de cette étude, elle restera anonyme, ne servira que des objectifs de recherche et ne sera utilisée que dans le cadre de l'étude envisagée.

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Questionnaire

Sexe :

Homme Femme

Age : ans

1. Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

2. Quelle image associez-vous à la langue française ?

Une image positive une image négative

3. A quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

faible moyenne bonne excellente

4. à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

faible moyenne bonne excellente

5. Êtes-vous satisfait (e) de la manière dont vous parlez français ?

Oui Non Moyennement

6. Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Oui Non Moyennement

Si oui, expliquez comment et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

7. Avez-vous peur de commettre des erreurs devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

8. Avez-vous peur d'être critiqué(e) par vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

9. Avez-vous peur de du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

10. La peur (ci-dessus exprimée) de commettre des erreurs, d'être critiqué(e) ou d'être sujet à un certain jugement de vos camarades que vous éprouvez à vous exprimer à l'oral est due (choisissez la bonne réponse) :

- a – au manque de maîtrise de la langue orale
- b – au souci ne s'exprimer que si vous êtes sûr(e) de le faire correctement
- c – au fait que vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir le faire correctement

11. Quelle langue utilisez-vous en dehors de la classe pour communiquer avec vos camarades amis, et famille ? Et pourquoi ?

avec les camarades :

.....
.....
.....
.....

avec les amis :

.....
.....
.....
.....

en famille :

.....
.....
.....
.....

12. Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

.....
.....
.....
.....

13. Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

.....
.....
.....
.....

14. Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

.....
.....
.....
.....

Faculté des Lettres et des Langues
Département de langue et Lettres françaises

Questionnaire destiné aux étudiants de 1^{ère} année langue et Lettres françaises

Cher (e) répondant(e),

Le présent questionnaire est élaboré dans l'intention de mener une recherche en Master de sciences du langage et portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} année français à l'oral. Votre contribution étant décisive pour la réalisation de cette étude, elle restera anonyme, ne servira que des objectifs de recherche et ne sera utilisée que dans le cadre de l'étude envisagée.

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Questionnaire

Sexe :

Homme Femme

Age : ans

1. Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

2. Quelle image associez-vous à la langue française ?

Une image positive une image négative

3. A quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

faible moyenne bonne excellente

4. à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

1

faible moyenne bonne excellente

5. Êtes-vous satisfait (e) de la manière dont vous parlez français ?

Oui Non Moyennement

6. Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Oui Non Moyennement

Si oui, expliquez comment et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

7. Avez-vous peur de commettre des erreurs devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

8. Avez-vous peur d'être critiqué(e) par vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

9. Avez-vous peur de du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

10. La peur (ci-dessus exprimée) de commettre des erreurs, d'être critiqué(e) ou d'être sujet à un certain jugement de vos camarades que vous éprouvez à vous exprimer à l'oral est due (choisissez la bonne réponse) :

a – au manque de maîtrise de la langue orale

b – au souci ne s'exprimer que si vous êtes sûr(e) de le faire correctement

c – au fait que vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir le faire correctement

11. Quelle langue utilisez-vous en dehors de la classe pour communiquer avec vos camarades amis, et famille ? Et pourquoi ? *l'Arabe*

avec les camarades :

Langue arabe

avec les amis :

Arabe

en famille :

Arabe

12. Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

- Le stress
- peur
- Le honte / Timidité
- ils ont pas fait vocabulaire

13. Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

- ne pas avoir peur de faire des fautes
- Apprendre des mots et expressions avec des phrases types
- Saisir toutes les occasions pour exprimer en langue étrangère

14. Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

- ne pas négliger la prononciation et l'accent
- Se faire aider pour éliminer ses principales erreurs à l'oral

Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue et Lettres françaises

Questionnaire destiné aux étudiants de 1^{ère} année langue et Lettres françaises

Cher (e) répondant(e),

Le présent questionnaire est élaboré dans l'intention de mener une recherche en Master de sciences du langage et portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} année français à l'oral. Votre contribution étant décisive pour la réalisation de cette étude, elle restera anonyme, ne servira que des objectifs de recherche et ne sera utilisée que dans le cadre de l'étude envisagée.

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Questionnaire

Sexe :

Homme Femme

Age : ans

1. Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

..... *juste pour bien apprendre cette nouvelle langue*
..... *et la bien maîtriser*
.....

2. Quelle image associez-vous à la langue française ?

Une image positive une image négative

3. A quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

faible moyenne bonne excellente

4. à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

1

avec les camarades :

La dialecte algérien
pense que c'est ma langue maternelle

avec les amis :

''

en famille :

''

12. Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

de bien maîtriser cette langue.

13. Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

lire, se faire écouter, des vidéos de motivations de cette langue, des dialogues, des émissions, etc.

14. Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

ne fait pas peur et parler tous qui est à l'esprit pour surmonter la difficulté de cette langue et bien maîtriser.

Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue et Lettres françaises

Questionnaire destiné aux étudiants de 1^{ère} année langue et Lettres françaises

Cher (e) répondant(e),

Le présent questionnaire est élaboré dans l'intention de mener une recherche en Master de sciences du langage et portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} année français à l'oral. Votre contribution étant décisive pour la réalisation de cette étude, elle restera anonyme, ne servira que des objectifs de recherche et ne sera utilisée que dans le cadre de l'étude envisagée.

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Questionnaire

Sexe :

Homme Femme

Age : ans

1. Lors de l'obtention du baccalauréat, avez-vous choisi de suivre des études universitaires de langue française (licence de français) ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

2. Quelle image associez-vous à la langue française ?

Une image positive une image négative

3. A quel degré estimez-vous votre compréhension de la langue française ?

faible moyenne bonne excellente

4. à quel degré estimez-vous votre maîtrise des règles de la langue française ?

1

faible moyenne bonne excellente

5. Êtes-vous satisfait (e) de la manière dont vous parlez français ?

Oui Non Moyennement

6. Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Oui Non Moyennement

Si oui, expliquez comment et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

7. Avez-vous peur de commettre des erreurs devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

8. Avez-vous peur d'être critiqué(e) par vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

9. Avez-vous peur de du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Oui Non

(Si oui, veuillez répondre également à la question 10)

10. La peur (ci-dessus exprimée) de commettre des erreurs, d'être critiqué(e) ou d'être sujet à un certain jugement de vos camarades que vous éprouvez à vous exprimer à l'oral est due (choisissez la bonne réponse) :

- a – au manque de maîtrise de la langue orale
- b – au souci ne s'exprimer que si vous êtes sûr(e) de le faire correctement
- c – au fait que vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir le faire correctement

11. Quelle langue utilisez-vous en dehors de la classe pour communiquer avec vos camarades amis, et famille ? Et pourquoi ? *arabe - anglais un peu*.

avec les camarades :

..... arabe et un peu de français

avec les amis :

..... arabe et anglais

en famille :

..... arabe

12. Selon vous, quelles sont les raisons qui empêchent les étudiants de parler français en classe et en dehors de celle-ci ?

.....
.....
.....

13. Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

..... lire les livres et les romans

..... regarder des séries ou des films en français

14. Selon vous, quelle serait la meilleure solution pour dépasser les obstacles de s'exprimer oralement en français à l'université ?

..... la pratique continue

